

*Si elle n'est pas génétiquement modifiée,
son coût n'en est pas moins exorbitant*

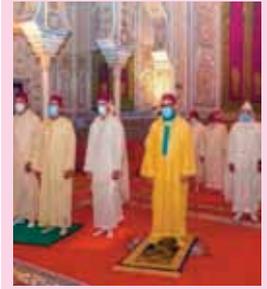
La pastèque de Zagora destructrice du sol et de la nappe phréatique



L'oasis se meurt lentement mais sûrement

Page 3

Amir Al-Mouminine
commémore
Laylat Al-Qadr



Page 2

Intenses activités
organisationnelles de
Driss Lachgar à Salé



Page 2

La propriété intellectuelle,
un levier du développement
du tourisme



Page 6

Baiser de rideau de la phase aller de la Botola
La bonne opération des Verts
Suspense à tous les étages



Page 23

Amir Al-Mouminine commémore Laylat Al-Qadr

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, accompagné de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et de S.A.R le Prince Moulay Rachid, a commémoré, dimanche 26 Ramadan 1442 de l'Hégire, correspondant au 9 mai 2021, Laylat Al-Qadr.

A cette occasion religieuse bénie, S.M le Roi a accompli les prières d'Al-Icha et des Tarouih.

Le ministre des Habous et des Affaires islamiques a clôturé «Sahih Al Boukharî» devant Amir Al-Mouminine.

Sa Majesté le Roi a bien voulu commémorer cette nuit bénie dans le cadre du respect des mesures préventives et de précaution prises par le Royaume pour faire face à la pandémie du Covid-19.



Intenses activités organisationnelles de Driss Lachguar à Salé



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, s'est rendu à Salé, où il a rencontré des militants et des responsables du parti dans cette ville et présidé des activités organisationnelles.

Le dirigeant itihadî, qui était accompagné de membres du Bureau politique, en l'occurrence Saadia Bensahli et Ahmed Abouh, a présidé la cérémonie d'ouverture du siège du parti dans la section locale de l'arrondissement Bab Lamrissa et rencontré les membres du bureau de cette section présidé par le secrétaire local, Ali El Ghanbouri.

Driss Lachguar a tenu également une réunion au siège provincial du parti à Hay Salam avec les militants de la section du parti à Tabriquet (dont le secrétaire local est le syndicaliste Jalal Belmami), ainsi qu'avec les militants de la section du parti à Bettana à Hay Salam (dont le secrétaire local est Badr Kartah).

La délégation du parti, qui était accompagnée du coordinateur régio-

nal de l'USFP, Said Bellout, s'est rendue dans l'arrondissement de H'ssaine, où elle a été reçue par le secrétaire de la section Abdelhaq Shamakh et les membres du bureau. Elle y a inauguré le nouveau siège du parti et rencontré les Itihadis de cet

arrondissement caractérisé par la densité de sa population et par une classe moyenne importante composée principalement de fonctionnaires installés à Salé Al Jadida.

Le Premier secrétaire s'est rendu par la suite à Laayayda où il a rencon-

tré les militants itihadis au domicile de Seddik Zniber, ancien parlementaire du parti et secrétaire provincial du parti à Salé.

Au cours de toutes ces rencontres, Driss Lachguar a souligné que la direction de l'USFP suit de près la dynamique du parti à Salé, et salué les efforts consentis par tous les Itihadis de la ville en vue de redynamiser et de restructurer les organisations du parti.

Le Premier secrétaire a également affirmé que les signes d'espoir sont prometteurs et que les efforts organisationnels et l'ouverture aux jeunes et aux femmes, qui portent les valeurs itihadies, auront inévitablement un impact positif lors des prochaines échéances électorales, tout en espérant un retour en force de l'USFP dans cette ville pour la sauver, grâce à son projet sociétal innovant, de la pauvreté, de l'exclusion, et la libérer des forces passistes et rétrogrades.

H.T



Si elle n'est pas génétiquement modifiée, son coût n'en est pas moins exorbitant

La pastèque de Zagora destructrice du sol et de la nappe phréatique

« La culture de la pastèque dans la région de Zagora n'utilise pas de semences génétiquement modifiées », c'est la réponse de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) après les rumeurs ayant circulé il y a quelques jours sur les réseaux sociaux. Il a également précisé que l'importation des différentes espèces végétales est conditionnée à une autorisation préalable. Pourtant, pour la population locale, le vrai problème est ailleurs, à savoir les dégâts et les effets néfastes causés par cette culture au niveau du sol et de la nappe phréatique.

Selon Jamal Akchbabe, président de l'Association des amis de l'environnement à Zagora (AAEZ), la région vit ses pires moments et la menace de tensions sociales plane si la situation actuelle perdure. « La culture de la pastèque continue à détruire nos sols et à épuiser nos ressources en eau. Nous risquons des mois de sécheresse plus graves que les années précédentes », nous a-t-il indiqué. Et de préciser : « La situation est catastrophique au niveau des ressources hydrauliques notamment celles souterraines qui sont épuisées. Aujourd'hui, il faut creuser des puits à plus de 100 m de profondeur pour trouver de l'eau et ce n'est pas toujours le cas. Les palmiers n'arrivent plus à être irrigués suffisamment. On assiste à une morte lente de notre oasis. D'ici l'été prochain, plus de 1,40 million de ces plantes risquent de disparaître à cause de la sécheresse. Même les eaux de surface n'arrivent plus à répondre aux besoins en irrigation ou en eau potable. Le barrage El Mansour Eddahbi n'assure que 20% des besoins. Nous assistons dernièrement au retour des citernes d'eau pour approvisionner la population en eau potable comme c'était le cas en 2017. Les petits agriculteurs se plaignent aussi de cette situation ».

Notre interlocuteur estime que s'il y a une crise de l'eau, c'est parce qu'il y a un laxisme et un laisser-faire concernant le creusement des puits et l'exploitation de ces derniers, notamment par les producteurs des pastèques dont la culture exige des quantités énormes d'eau. Un phénomène qui s'est amplifié davantage dernièrement notamment avec l'utilisation des ressources énergétiques durables. « Aujourd'hui, les producteurs épuisent davantage les eaux souterraines puisqu'ils utilisent une énergie gratuite et non plus le gaz butane ou le gazole qui coûtent cher comme c'était le cas auparavant. Une situation des plus dramatiques puisqu'il n'y a pas de contrôle ou surveillance au niveau de la prospection des eaux souterraines ou leur exploitation de la part de n'importe quelle autorité locale. En effet, l'Agence du bassin



hydraulique chargée, entre autres, d'élaborer et d'appliquer le plan directeur d'aménagement intégré des ressources en eau (PDAIRE) ainsi que de délivrer les autorisations et les concessions d'utilisation du domaine public, est située à Guelmim, à 1.000 km de Zagora et ne dispose d'aucune délégation dans la ville. Les agriculteurs préfèrent, au lieu d'aller chercher une autorisation à des centaines de kilomètres, creuser clandestinement des puits et les exploiter sans peur d'être inquiétés puisqu'il n'y a pas de police de l'eau et ne paient rien vu qu'il n'y a pas de compteurs d'eau permettant d'évaluer la consommation », nous a-t-il expliqué.

Mais, il n'y a pas que le manque des ressources d'eau qui pose problème, la dégradation des sols et leur appauvrissement dus à un usage excessif des engrais chimiques et des pesticides suscitent aussi des appréhensions. « Les agriculteurs utilisent toutes sortes de pesticides. Souvent, d'une manière irrégulière et incorrecte. Ils utilisent ces engrais chimiques en vue d'augmenter le rendement des cultures ou pour changer le goût ou la couleur de leurs productions, mais d'une manière flagrante. A tel point que Zagora connaît à présent une recrudescence du nombre des droguistes qui ont ouvert des boutiques dans la ville pour vendre pesticides et engrais », a noté Jamal Akchbabe.

Selon ce dernier, cet usage anarchique se fait sans que ces producteurs soient formés dans le domaine et sans contrôle ni de l'ONCA (Office national

de conseil agricole) ni de l'ONSSA. « Ce dernier est quasi inexistant dans la région. Seul un vétérinaire représente cet institut dans notre vaste région », a-t-il souligné. Et de préciser : « Les pesticides ne posent pas problème en tant que tels, puisqu'ils sont utilisés dans les diverses cultures. C'est leur méthode d'usage qui



L'oasis se meurt lentement mais sûrement

demeure problématique. En effet, si un produit est traité par des pesticides, sa vente doit s'effectuer 15 jours après et non pas le lendemain comme le font plusieurs agriculteurs de la région. A noter que cette utilisation anarchique a eu des conséquences sur les sols qui subissent une dégradation et un appauvrissement continus ».

Face à cette situation, les membres de l'AAEZ ont demandé au gouverneur de la région de décréter Zagora comme zone sinistrée comme ce fut le cas auparavant pour la province de Tata après l'épuisement de ses ressources en eau à cause de la culture de la pastèque. « Cette demande a été tout simplement rejetée et personne ne sait pourquoi. Pourtant, plusieurs interrogations entourent ce refus. En fait, le sujet de la culture de la pastèque est devenu un tabou dans la région et même les responsables refusent de l'évoquer publiquement. C'est le cas de certains ingénieurs du ministère de l'Agriculture qui estiment que la situation est grave, mais n'osent pas le déclarer publiquement », nous a-t-il confié. Et de conclure : « En effet, la culture de la pastèque qui a débuté dans la région en 2008 et dont la superficie est passée de 2.000 à 20.000 hectares, a eu des conséquences au-delà de l'environnement. En 2017, la pénurie en eau a donné lieu à des séries de protestations de la population locale ainsi qu'à la détention de plusieurs jeunes. Aujourd'hui, tout le monde s'interroge sur le silence assourdissant du ministère de tutelle, de l'Agence du bassin hydraulique et des autorités provinciales alors que la lutte contre cette culture importée a débuté dès 2010 sachant qu'il y a des lois nationales qui pénalisent l'épuisement des ressources hydriques et qu'il s'agit bien de la sécurité hydrique de la région ».

Hassan Benteleb



L'Europe poursuit son déconfinement *L'Inde toujours en proie à un virulent variant*



Le Royaume-Uni doit annoncer lundi la poursuite de sa levée des restrictions sanitaires, à l'image de plusieurs pays en Europe où la situation s'améliore, mais la pandémie de coronavirus continue de faire des ravages en Inde.

Les campagnes de vaccination menées activement dans plusieurs pays occidentaux ont permis aux gouvernements d'entreprendre prudemment une réouverture de leurs économies et une levée des mesures de restrictions individuelles.

Mais la pandémie de Covid-19, qui a coûté la vie à près de 3,3 millions de personnes, continue de progresser ailleurs dans le monde, ravivant les craintes sur l'inégalité de l'accès aux vaccins.

Au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe avec plus de 127.000 morts, le Premier ministre Boris Johnson doit confirmer dans l'après-midi l'assouplissement de restrictions.

Cette nouvelle étape, la troisième de la feuille de route gouvernementale, prendra effet le 17 mai. Les Britanniques devraient être autorisés à se rencontrer dans des endroits clos à six personnes maximum tandis que pubs et restaurants devraient pouvoir de nouveau servir leurs clients à l'intérieur.

Depuis le lancement de la campagne de vaccination début décembre, plus de 35 millions des 68 millions d'habitants du Royaume-Uni ont reçu une première dose de vaccin contre le Covid-19.

En Espagne, un vent de liberté s'est levé dimanche avec la fin de l'état d'ur-

gence sanitaire. Les habitants ont pu enfin sortir de leur région ou se rassembler dans la rue le soir.

Dans plusieurs villes du pays, cris, applaudissements et musique ont marqué, à 00H00 la fin de ce régime d'exception imposé depuis octobre et la levée dans la plupart des régions du couvre-feu. "On dirait le Nouvel An", disait Oriol Corbella, 28 ans, sorti dans les rues de Barcelone (nord-est) comme des centaines de jeunes. "On retrouve un peu de normalité, de la liberté, mais il faut garder à l'esprit que le virus est encore présent", ajoutait-il.

En Allemagne, les plus de 7 millions de personnes vaccinées bénéficient désormais d'assouplissements des strictes règles sanitaires. Cet assouplissement va leur permettre de se réunir à plusieurs ou d'entrer dans n'importe quel magasin sans avoir à présenter de test négatif, comme c'est actuellement le cas pour le reste de la population, à l'exception des commerces dits "essentiels" comme les supermarchés ou les pharmacies.

A Milan, dans le nord de l'Italie, c'est le célèbre théâtre de la Scala qui ouvre ses portes lundi au public. Et l'île méditerranéenne de Chypre ouvre ses frontières lundi aux touristes vaccinés en provenance de 65 pays.

Sur le front de la stratégie vaccinale, l'Union européenne n'a pas renouvelé pour l'instant son contrat de fourniture avec AstraZeneca pour après le mois de juin, a indiqué dimanche le commissaire européen Thierry Breton.

Pour autant, ce responsable a laissé planer le doute quant à savoir si cette décision signifiait une fin de non recevoir définitive pour le vaccin AstraZeneca. "Ce n'est pas encore fait, attendez", a-t-il dit. "On a commencé" les renouvellements de contrat avec Pfizer/BioNTech mais "on en aura d'autres", a-t-il ajouté.

Interrogé par la presse sur l'avenir du contrat européen avec AstraZeneca, le président français Emmanuel Macron a lui aussi maintenu l'incertitude. Le vaccin d'AstraZeneca "nous aidera à la sortie de crise", a-t-il relevé, de Strasbourg où il donnait le coup d'envoi de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. "Mais pour répondre aux variants, on voit que d'autres vaccins sont aujourd'hui plus efficaces", a-t-il poursuivi.

L'Agence européenne des médicaments se rend de son côté lundi en Russie pour inspecter les sites de production du vaccin Spoutnik V, toujours pas autorisé dans l'UE, même si la Hongrie a commencé à l'utiliser.

Ailleurs dans le monde, la pandémie connaît un regain parfois spectaculaire, comme en Inde où le pays de 1,3 milliard d'habitants enregistre record macabre sur record macabre. Pour la première fois samedi, plus de 4.000 personnes sont mortes du Covid-19 en 24H et plus de 400.000 nouvelles contaminations ont été enregistrées, selon les chiffres officiels que certains experts estiment largement sous-évalués.

Le variant du coronavirus découvert

dans ce pays est plus contagieux et présente des caractéristiques qui pourraient rendre les vaccins moins efficaces, contribuant à l'accélération de l'épidémie en Inde, a averti samedi la scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Soumya Swaminathan.

Pour le moment, il est très difficile de lutter contre le virus "car l'épidémie concerne des milliers de personnes et il se multiplie à une vitesse qu'il est très difficile d'enrayer", a encore dit Mme Swaminathan, avertissant que la vaccination seule ne serait pas suffisante pour reprendre le contrôle de la situation. L'Inde, qui est le plus grand producteur mondial de vaccins, n'a jusqu'à présent administré deux doses qu'à 2% de sa population.

La Chine, premier pays frappé par la pandémie dès la fin 2019, va quant à elle installer une "ligne de démarcation" au sommet de l'Everest pour éviter tout risque de contamination au Covid-19 par des alpinistes en provenance du Népal.

Aux Etats-Unis, le Covid-19, qui a officiellement fait 581.751 morts depuis début 2020, a sans "aucun doute" tué beaucoup plus de monde dans le pays le plus endeuillé au monde par la pandémie, a estimé dimanche le conseiller médical de la Maison Blanche Anthony Fauci.

Et en Tunisie, un nouveau confinement d'une semaine, englobant la fête musulmane célébrant la fin du ramadan, a commencé dimanche, au moment où les hôpitaux ont du mal à gérer l'augmentation des cas de coronavirus.

Les talibans décrètent un cessez-le-feu de trois jours à l'occasion de l'Aïd

Les talibans ont annoncé lundi un cessez-le-feu de trois jours pour l'Aïd el-Fitr, la fête musulmane qui marque cette semaine la fin du ramadan, deux jours après un attentat contre une école qui a fait plus de 50 morts, en majorité des jeunes filles, et que le gouvernement leur a imputé.

Un autre attentat a fait au moins onze morts lundi après l'explosion d'une bombe au passage d'un bus, dans la province de Zaboul, quelques heures avant l'annonce faite par les talibans, selon le ministère de l'Intérieur.

"Il est ordonné aux moudjahidines des émirats islamiques (les talibans, ndlr) de cesser toutes les attaques contre l'ennemi dans tout le pays du premier au troisième jour de l'Aïd", fête dont la date est fixée par la position de la lune, selon un communiqué des insurgés. "Mais si l'ennemi conduit un assaut ou une attaque contre vous ces jours-là, tenez vous prêts à vous protéger et vous défendre vigoureusement ainsi que votre territoire", poursuit ce communiqué.

L'annonce de ce cessez-le-feu pour l'Aïd el-Fitr intervient après l'attentat le plus meurtrier depuis un an en Afghanistan, qui a visé samedi une école pour filles.

Généralement, le gouvernement répond en décrétant lui aussi un cessez-le-feu. Fraidon Khawzon, porte-parole du négociateur en chef Abdullah Abdullah, a dit lundi: "Nous saluons cette annonce (...) la République islamique est aussi prête et va faire une annonce bientôt".

Une série d'explosions s'est produite devant cet établissement scolaire d'un quartier surtout peuplé de chiites hazaras, souvent visés par les militants sunnites extrémistes, dans l'ouest de la capitale afghane, au moment où nombre de ses habitants faisaient leurs courses: plus de 50 personnes, en majorité des lycéennes, ont été tuées et une centaine ont été blessées.

Les talibans ont nié toute implication dans cet attentat, intervenu sur fond de retrait des 2.500 derniers soldats américains encore présents dans ce pays déchiré par 20 ans de conflit et toujours en proie à la violence.

Tout en décrétant une journée de deuil national pour mardi, le président afghan Ashraf Ghani a mis en cause les talibans dans un communiqué: "Ce groupe de sauvages n'a pas la capacité d'affronter les forces de sécurité sur le champ de bataille, alors il s'attaque à la place de façon barbare à des bâtiments publics et aux écoles de filles".



Les insurgés, qui livrent tous les jours des combats contre les forces gouvernementales dans l'arrière-pays, ont quant à eux nié toute implication, affirmant ne pas avoir commis d'attentats à Kaboul depuis février 2020.

C'est à cette date qu'ils avaient signé au Qatar un accord avec les États-Unis de Donald Trump ouvrant la voie aux pourparlers de paix et au départ, jusqu'au 1er mai, des derniers soldats américains.

Mais Washington a ensuite repoussé cette échéance au 11 septembre, date du 20e anniversaire

des attentats de 2001, ce qui a suscité la colère des talibans.

Dans un message diffusé dimanche, Haibatullah Akhundzada, leur chef, a affirmé que tout retard dans ce retrait constituait une "violation" de l'accord conclu.

Le diplomate américain de plus haut rang dans la capitale afghane, Ross Wilson, a qualifié l'attaque de samedi d'"odieuse" et d'"impardonnable".

"Un acte inhumain", a lâché le pape François, tandis que l'Inde a prôné le "démantèlement des sanctuaires terroristes"

et un "cessez-le-feu".

L'Iran voisin a de son côté mis en cause le groupe Etat islamique et son "inhumanité".

Dans ce même quartier de Kaboul, en mai 2020, 25 personnes avaient été tuées, dont 16 mères et des nouveaux-nés, quand des hommes armés avaient attaqué une maternité soutenue par Médecins Sans Frontières.

Le 24 octobre, un kamikaze s'y était fait exploser dans un centre de cours particuliers. Bilan: 18 morts, dont des étudiants.

Des manifestants algériens placés sous contrôle judiciaire

Des manifestants, arrêtés lors de la 116e vendredi du hirak à Alger, ont été présentés dimanche devant le procureur du tribunal de Sidi M'hamed à Alger et placés sous contrôle judiciaire en attendant le procès, selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Dans une publication sur le réseau social Facebook, le comité a précisé que parmi les manifestants arrêtés figure Kamel Bourmad dit Djamel, ex-entraîneur de la sélection algérienne de la course à vélo ayant été victime de violences policières physiques lors de son arrestation, comme le montre une vidéo ayant scandalisé l'opinion publique algérienne.

Ces activistes du Hirak algérien sont poursuivis pour "attroupement non armé" et "désobéissance aux ordres et décisions de confinement sanitaire". Leur procès est prévu pour le 23 mai prochain.

L'Algérie a enregistré, à quelques semaines des élections législatives, une recrudescence de la répression et des interpellations des manifestations.

Pas plus tard que mardi dernier, la police

avait empêché, pour la deuxième fois consécutive, les étudiants de manifester à Alger, comme ils le font chaque semaine.

L'interdiction de ces manifestations intervenait dans un contexte d'intensification de la répression contre des militants hirakistes, des opposants politiques et des journalistes, à l'approche des législatives anticipées.

Quelque 70 détenus d'opinion sont actuellement incarcérés en Algérie pour des faits ayant un lien avec le hirak ou les libertés individuelles, selon le site spécialisé "Algerian Detainees".

D'autres organisations de défense des droits humains ont fait état de l'interpellation de pas moins de 750 personnes, des militants et activistes du Hirak, par les services de sécurité tout au long du mois d'avril passé à travers toute l'Algérie.

Le Hirak, ce mouvement de protestation de grande ampleur qui a chassé le président algérien Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 ans de règne sans partage, avait repris le 22 février dernier après près d'une année de suspension pour cause de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Algérie et dans le monde entier.

Des dizaines de Palestiniens blessés dans des attaques de l'armée d'occupation

Des dizaines de Palestiniens ont été blessés, dans la nuit de dimanche à lundi, lors d'affrontements avec l'armée d'occupation israélienne à l'intérieur de l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa, a indiqué l'Association du Croissant-Rouge palestinien.

Dans un communiqué relayé par l'Agence de presse palestinienne (Wafa), l'Association du Croissant-Rouge palestinien a précisé que ses équipes avaient traité 175 blessés, dont 50 avaient été transférés dans des hôpitaux d'Al-Qods occupée, indiquant que la plupart des victimes souffraient d'étouffement. Et d'ajouter que les forces d'occupation israéliennes ont délibérément attaqué le personnel médical du Croissant-Rouge palestinien travaillant à proximité de l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa pour leur interdire l'accès afin de fournir de l'aide aux blessés.

Selon l'Agence de presse palestinienne, les forces d'occupation israélienne ont pris d'assaut le Dôme du Rocher et ont fait sortir tous les fidèles au milieu des tirs de bombes à gaz et de balles en caoutchouc.

Pour le directeur de la mosquée Al-Aqsa, Cheikh Omar Al-Kiswani, la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa est sans précédent et les centaines de blessés appellent le monde à intervenir pour mettre fin à l'agression continue des forces de l'occupation contre ce lieu saint.

Les affrontements se sont renouvelés après que des centaines de Palestiniens se soient retirés dans la mosquée au cours des dix derniers jours du mois de Ramadan pour empêcher les colons d'y entrer, alors qu'Israël commémore lundi "la Journée de Jérusalem", marquant selon le calendrier hébraïque la conquête en 1967 d'Al-Qods-Est par l'État hébreu.

Fitch table sur une croissance du PIB réel de 4,8% en 2021

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Maroc devrait rebondir à 4,8% en 2021, tirée par un assouplissement des perturbations liées à la crise sanitaire et une meilleure pluviométrie après deux années marquées par la sécheresse, prévoit l'Agence de notation américaine Fitch.

Cette croissance se poursuivrait jusqu'au moins 2022, indique Fitch dans une note de synthèse publiée sur son site internet, estimant que le lancement d'un fonds d'investissement stratégique, baptisé "Fonds Mohammed VI pour l'Investissement", devrait soutenir la reprise économique dans le Royaume.

Par ailleurs, l'agence de notation a confirmé la notation par défaut des émetteurs en devises à long terme du Maroc à "BB +" avec une perspective stable, rapporte la MAP.

"La note "BB +" du Maroc est soutenue par un record de stabilité macroéconomique reflétée par une inflation et une volatilité du PIB relativement faibles avant la pandémie, une part modérée de la dette en devises dans la dette totale des administrations publiques et une liquidité extérieure relativement confortable", explique Fitch.

Et d'ajouter que la résilience extérieure est également soutenue par "les réserves de change assez confortables du Maroc et par une meilleure flexibilité du taux de change".

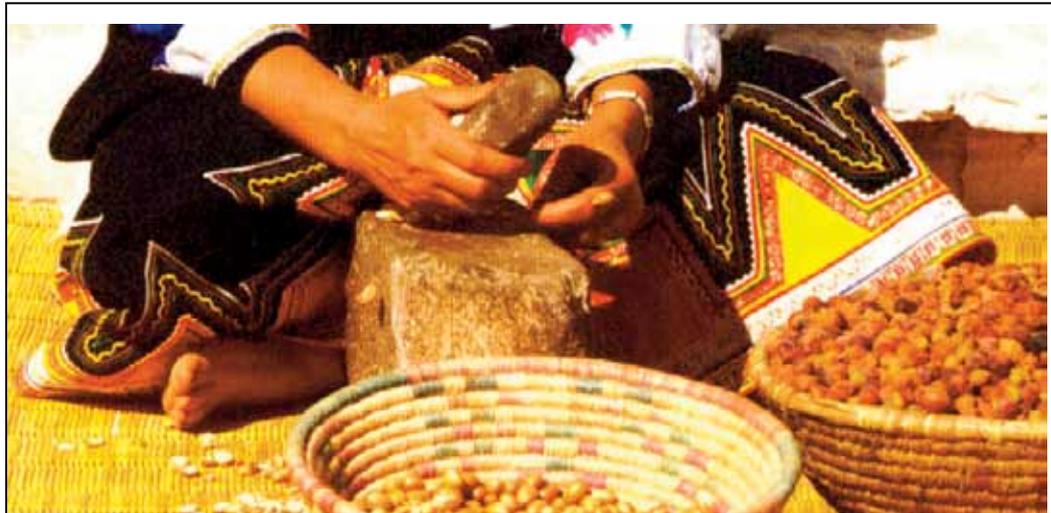
"Nous prévoyons que les réserves de change augmentent lentement en 2021 et 2022 après avoir grimpé jusqu'à 32,2 milliards de dollars à fin 2020, contre 25,3 milliards de dollars en 2019. Nous prévoyons que les réserves de change couvrent 7,5 mois de paiements extérieurs courants en moyenne en 2021-2022, soit plus que la médiane "BB" de 5,4 mois", indique la même source.

Ainsi, l'agence de notation estime que des déficits budgétaires importants entraîneront une nouvelle augmentation de la dette publique malgré la reprise économique.

"Nous prévoyons que la dette publique augmentera à 68,8% du PIB en 2021 et 70,5% en 2022 contre 66,8% en 2020, dépassant la médiane "BB" projetée de 59,1% en 2022", relève-t-elle, prévoyant que la dette serait globalement stable à partir de 2023.

Côté tourisme, Fitch note que ce secteur clé (6,7% du PIB en recettes brutes annuelles moyennes du compte courant en 2017-2019) resterait "déprimé" en 2021, après l'effondrement des recettes brutes du tourisme étranger de 70% sur un an en avril-décembre de l'année dernière.

La propriété intellectuelle, un levier du développement du tourisme



Le système de la propriété intellectuelle crée un écosystème propice à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à l'investissement dans le secteur touristique, indiquent l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

La propriété intellectuelle revêt un très grand intérêt pour stimuler le tourisme, soutiennent les deux institutions dans un nouveau rapport intitulé «Boosting Tourism Development through Intellectual Property» (La propriété intellectuelle comme levier du développement du tourisme).

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle liée au coronavirus, qui a mis à mal le tourisme mondial, «les droits de propriété intellectuelle sont de puissants outils pouvant servir à stimuler le développement et la compétitivité du tourisme», ont estimé le directeur général de l'OMPI, Daren Tang, et le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili.

Comme le rappellent les deux responsables, dans l'avant-propos qu'ils co-signent, «le système de la propriété intellectuelle vise à promouvoir la créativité et l'innovation et à soutenir les efforts de

particuliers, d'entreprises et d'autres acteurs pour se démarquer et différencier leurs produits et leurs services sur le marché, que ce soit par des marques, des indications géographiques, des droits d'auteur ou des brevets».

En plus de mettre en lumière l'intérêt que présente la propriété intellectuelle pour stimuler le tourisme, «la publication fournit des indications pratiques pour, sans

être spécialiste en la matière, prendre en compte la propriété intellectuelle dans le développement des produits touristiques – depuis l'image de marque des destinations jusqu'aux politiques du tourisme. Elle montre comment utiliser différents droits de propriété intellectuelle pour mobiliser des fonds», souligne l'OMPI et l'OMT dans un communiqué.

Illustrée d'exemples d'expériences réussies, la nouvelle publication «démontre la façon dont les parties prenantes du monde entier utilisent les droits de propriété intellectuelle pour apporter de la valeur ajoutée aux services et aux produits touristiques, ainsi que pour protéger et promouvoir le savoir, les traditions et le patrimoine culturel locaux», expliquent les deux organismes de même source.

Se référant à la production de fromage, de thé, de poivre ou d'autres produits, par exemple, les auteurs expliquent que «le rapport montre comment les indications géographiques et les appellations d'origine peuvent être mises au service de la croissance du tourisme rural et produire des retombées bénéfiques pour les populations locales».

Dans ce précieux document, l'OMPI et l'OMT préconisent, par ailleurs, «d'inclure des stratégies en matière de propriété intellectuelle dans les plans nationaux du tourisme et dans la politique du tourisme des destinations régionales et locales».

Les auteurs de la publication estiment qu'une bonne connaissance et une bonne gestion de la propriété intellectuelle sont utiles pour tirer parti des ressources protégées du patrimoine immatériel.

Ce n'est pas tout. Ils soutiennent en outre que cela va permettre aussi «d'attirer les investissements et d'exploiter les possibilités de mobiliser des fonds». Ces initiatives ne suffiront pas à elles seules à mettre à profit tout le potentiel du système de la propriété intellectuelle. Pour les auteurs du rapport, il est aussi impératif que «les autorités du tourisme sensibilisent les parties prenantes du tourisme et des destinations à l'importance d'une connaissance et d'une gestion appropriées de la propriété intellectuelle pour favoriser la croissance du secteur en cette période difficile».

Alain Bouithy



Une donnée à prendre en compte, selon un rapport conjoint de l'OMPI et l'OMT

Hausse du taux débiteur global au premier trimestre



Les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib (BAM) sur les taux débiteurs font ressortir un taux de 4,45% au premier trimestre 2021, contre 4,42% un trimestre auparavant.

Par objet économique, les taux sont revenus, d'un trimestre à l'autre, de 4,12% à 4,10% pour les facilités de trésorerie et de 4,91% à 4,74% pour les crédits immobiliers. En revanche, les taux pour les crédits à l'équipement sont passés de 4,21% à 4,28% et ceux pour les prêts à la consommation de 6,40% à 6,50%.

Par secteur institutionnel, le taux appliqué aux crédits aux particuliers s'est établi à 5,19% au T1-2021, contre 4,98% un trimestre auparavant et celui assortissant les prêts aux entreprises non financières à 4,23% après 4,28%, fait savoir la Banque centrale.

Pour les entreprises non financières privées en particulier, le taux s'est situé à 4,25% au T1-2021, avec un taux de 3,89% pour les grandes entreprises (GE) et de 4,89% pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).



Le dirham s'apprécie de 0,53% face au dollar entre mars et avril 2021

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro et s'est apprécié de 0,53% vis-à-vis du dollar, entre les mois de mars et avril 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pour ce qui est des opérations de BAM avec les banques, aucune séance d'adjudication n'a été tenue depuis avril 2018, relève la Banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière de mai 2021.

Au niveau du marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre dirham s'est établi à 31,8 mil-

liards de dirhams (MMDH) en mars 2021, en baisse de 16,4 MMDH par rapport au même mois de l'année précédente.

En outre, la revue fait ressortir que le volume des opérations des banques avec la clientèle s'est situé en mars à 18,7 MMDH pour les achats à terme, contre 18 MMDH une année auparavant, et à 3,2 MMDH pour les ventes à terme, après 7,4 MMDH.

La position nette de change des banques est ressortie ainsi à 1,4 MMDH à fin mars, après 4,8 MMDH un mois auparavant.

La capacité bénéficiaire du Scope 40 devrait progresser de 37,8% en 2021

La capacité bénéficiaire du Scope 40 (sociétés cotées représentant près de 90% de la capitalisation boursière) de BMCE Capital Research (BKR) devrait enregistrer un accroissement de 37,8% à 23,4 milliards de dirhams (MMDH) en 2021.

Ces performances s'expliquent par l'effet de la non-réurrence des dons Covid-19 effectués par les sociétés cotées et des provisions constatées en 2020 par les immobilières, et l'amorce de la baisse du coût du risque pour les financières, relève BKR dans sa note "Forecast 2021-2022".

Retraité de l'impact des dons Covid et des immobilières, le Résultat Net Part du Groupe

(RNPG) global 2021 affiche une hausse limitée à +5,7%, estime la même source.

En 2022, la capacité bénéficiaire du Scope 40 devrait s'inscrire en hausse de 21,7% pour atteindre quelque 28,4 MMDH, rapporte la MAP.

Pour les industries, BKR anticipe en 2021 une masse bénéficiaire en forte hausse de +33,7% à 14,9 MMDH, essentiellement tirée par la bonne tenue escomptée des immobilières, suite à l'amélioration significative prévue de l'activité et la non-réurrence de la constatation de moins-values pour certains actifs ayant été comptabilisées en 2020 (un impact de 1,5 MMDH), et de la non-réurrence des dons Covid-19 qui se sont élevés à 2,2 MMDH en net pour l'ensemble des sociétés industrielles.

Retraité de la contribution nette globale au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) 2021 de la cote industrielle ressortirait en hausse de +11,7% en glissement annuel.

Pour l'année 2022, BKR prévoit un "bottom Line" en appréciation de +12,7% à 16,8 MMDH, devant être porté notamment par les bonnes performances escomptées de Lafargeholcim Maroc dans le sillage de l'effet plein de la production additionnelle de sa nouvelle usine située à Agadir.

Pour les financières, BKR prévoit une hausse de 52,7% du RNPG 2021 à 7,2 MMDH consécutivement à la baisse du coût du



risque amorcée à partir de 2021 (-8,4% à 13 MMDH, soit un taux du coût du risque de 1,6% en 2021 contre 1,8% en 2020), suite à la constitution par les banques en 2020 d'un matelas de provisions confortables leur offrant la possibilité d'effectuer des reprises à moyen/long terme, combinée à la non-réurrence des contributions au Fonds Covid-19.

En 2022, BKR prévoit une augmentation de +41,2% du RNPG des financières à 10,2 MMDH profitant principalement de la poursuite de l'allègement du coût du risque (un taux du coût du

risque de 1% en 2022 contre 1,6% en 2021), accompagnant une reprise attendue de l'activité économique.

Pour ce qui est de la capacité bénéficiaire des assurances, BKR anticipe une progression de +16,2% à 1,3 MMDH, en lien avec l'appréciation anticipée du résultat technique ainsi que du résultat non-technique.

Les compagnies cotées avaient pâti en 2020 de l'impact des contributions des assureurs au Fonds Covid-19 (un total de 240 millions de dirhams en brut pour les assureurs cotés), rappelle la

note. Pour l'année 2022, BKR table sur une hausse de la capacité bénéficiaire des assurances à +15,5% à 1,4 MMDH, prenant en considération aussi bien l'amélioration attendue des indicateurs techniques que d'activité des 3 assureurs cotés. En termes de réalisations commerciales, BKR anticipe une progression des revenus du Scope 40 de 5,1% à 216,1 MMDH, intégrant notamment une amélioration de +3,7% à 53,8 MMDH du Produit national brut (PNB) des financières et une hausse de +5,5% à 144,7 MMDH du CA des industries.



Pour les industries, BKR anticipe une masse bénéficiaire en forte hausse

Disway améliore son chiffre d'affaires au premier trimestre



Le Groupe Disway a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 478 millions de dirhams (MDH) au titre du premier trimestre 2021, en progression de 2% par rapport à la même période un an auparavant.

Cette performance est principalement due à la concrétisation de projets importants sur le segment des PC que Disway a pu réceptionner au cours du T1-2021, explique le groupe dans un communiqué, précisant que son CA Maroc du 1er janvier au 31 mars 2021 a affiché une croissance de 7% à 395 MDH, rapporte la MAP.

Quant aux segments, le segment volume (PC fixes et portables, produits d'impression et imagerie,

...) ressort avec un chiffre d'affaires de 366 MDH au 1er trimestre 2021, en progression de 12% par rapport à 2020, fait savoir la même source.

"Cette excellente performance est le fruit d'une politique d'approvisionnement audacieuse engagée par Disway dès le 2ème trimestre 2020, et ce afin d'atténuer l'impact des pénuries de produits dues à la hausse de la demande mondiale et aux soucis de disponibilité sur certains composants", relève le groupe. En revanche, le segment value (stockage, serveurs, réseau, sécurité, ...) décroît de 30% pour finir à un chiffre d'affaires de 92 MDH.

Cette baisse s'explique principalement par l'absence de projets importants pendant cette période,

mais aussi par la réalisation d'un projet à l'international au cours du 1er trimestre 2020, non reconduit en 2021. Côté perspectives, Disway reste confiant et optimiste, puisque la demande en matériel continue d'être forte et soutenue.

Pendant, les difficultés d'approvisionnement que rencontrent les différents constructeurs ont et continuent d'impacter la disponibilité des produits sur le marché. Ce manque de produits devrait se poursuivre pendant une partie de l'année 2021.

Concernant le projet d'investissement d'une nouvelle plateforme logistique, Disway a démarré la phase étude du projet, conclut le communiqué.

Publication du rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement

Une première dans une démarche constructive pour une meilleure maîtrise des processus de paiement



Le premier Rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement a été publié, dimanche, par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration (MEFRA) sur le site www.finances.gov.ma.

"Suite aux décisions prises lors des 3ème et 4ème réunions de l'Observatoire des délais de paiement et conformément à l'article 8 du décret n° 2-17-696 du 30 novembre 2017 fixant les modalités de fonctionnement et la composition de l'Observatoire, le MEFRA a publié, le 9 mai 2021, le premier rapport annuel dudit Observatoire sur le site www.finances.gov.ma", indique la direction des entreprises publiques et de la privatisation, relevant du MEFRA, dans un communiqué.

Le premier rapport de l'Observatoire présente un diagnostic de la situation des délais de paiement, les actions entreprises, les insuffisances qui persistent ainsi que les perspectives d'évolution. Il est structuré en trois parties, relève la même source, notant que la première est consacrée aux différentes mesures de réformes légales et réglementaires mises en place en matière de délais de paiement, alors que la deuxième traite de l'évolution des délais de paiement du secteur public, à savoir l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements et les entreprises publiques.

La troisième partie du rapport présente l'évolution des délais de paiement du secteur privé telle qu'analysée par Bank Al Maghrib (BAM) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), précise le communiqué.

Fruit d'une collaboration entre les partenaires concernés (BAM, CGEM, Trésorerie générale du Royaume et la direction des entreprises publiques et de la privatisation), ce rapport ambitieuse de contribuer au renforcement de la transparence en matière de délais de paiement et de concourir ainsi à la consolidation de la confiance entre les opérateurs économiques.

Il s'agit d'une première expérience qui s'inscrit dans une démarche progressive et

constructive interpellant les opérateurs publics et privés pour intensifier leurs efforts en vue d'une meilleure maîtrise de leurs processus de paiement, conclut le communiqué.

EEP: Le délai moyen global de paiement en baisse à 42 jours en décembre 2019

Les délais de paiement des établissements et entreprises publiques (EPP) ont connu une tendance baissière avec un délai moyen global passant de 55,9 jours en décembre 2018 à 42 jours en décembre 2019, ressort-il du premier rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement, publié dimanche.

Cette baisse est due aux efforts déployés en la matière par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration et aux mesures prises par les EEP en termes de procédures internes, de systèmes d'information et de relations avec leurs partenaires, explique le document.

Le délai moyen global est nuancé par l'existence de délais élevés au niveau de certains EEP parfois en aggravation sur la période d'analyse, fait remarquer le rapport qui souligne qu'en revanche, d'autres EEP affichent des délais de paiement en baisse continue atteignant des délais courts.

Le caractère déclaratif des délais de paiement des EEP à partir de leurs systèmes d'information est contrebalancé par la responsabilisation des dirigeants des EEP à travers la publication desdits délais sur le site de l'Observatoire des délais de paiement, l'implication croissante des organes de gouvernance (Conseil d'administration, Comités d'audit...) qui examinent de plus en plus la question des délais de paiement ainsi que la réalisation de missions de vérification par les agents chargés du contrôle financier de l'Etat.

Le rapport fait, en outre, ressortir qu'il y a eu une augmentation du nombre d'EEP respectant le délai réglementaire de 60 jours par rapport au groupe d'EEP dont le délai

de paiement est supérieur à 60 jours.

Suite à l'analyse des délais de paiement déclarés par les EEP, le rapport constate également que le disponible de la trésorerie ne peut expliquer, lui seul, les retards de paiement dans la mesure où certains EEP ont une trésorerie abondante mais accusent des délais de paiement assez longs.

Il a, en outre, noté que la plupart des EEP se sont inscrits dans une démarche d'amélioration des délais de paiement, notamment à travers la déclaration de leurs données via la plateforme Massar et le traitement des réclamations de leurs fournisseurs sur la plateforme AJAL.

Le document a aussi mis l'accent sur la nécessité d'un changement de paradigme à travers le passage d'un climat de méfiance, de suspicion, de rejet des responsabilités vers un climat de confiance et de responsabilisation.

Et de rappeler que le portefeuille public est composé, au 31 décembre 2019, de 225 établissements publics et 43 entreprises publiques à participation directe du Trésor. Ces organismes détiennent 480 filiales ou participations publiques indirectes.

Le chiffre d'affaires de ce secteur a connu une augmentation de 5% en passant de 238.327 millions de dirhams (MDH) en 2018 à 252.98 MDH en 2019. Les investissements réalisés par les EEP totalisent, quant à eux, 71.17 MDH en 2019, avec un taux de réalisation de 71% marquant ainsi une amélioration de 3 points par rapport à 2018 (66.063 MDH) et confirmant la poursuite du redressement du taux de réalisation des investissements des EEP amorcée en 2018 en relation avec un meilleur cadrage des prévisions budgétaires.

Les délais de paiement, défavorables aux petites structures

Les délais de paiement sont particulièrement défavorables aux petites structures, ressort-il du premier rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement, publié dimanche par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de

l'administration.

"Une lecture par taille montre que les grandes et moyennes entreprises semblent maîtriser davantage leurs délais de paiement, au moment où les très petites rencontrent de nombreuses difficultés", selon une analyse de Bank Al Maghrib sur l'évolution des délais de paiement du secteur privé présentée dans le rapport de l'Observatoire.

En effet, cette dernière catégorie d'entreprises souffre, d'un côté, de délais longs avant de pouvoir récupérer ses créances, et de l'autre, de l'obligation de payer ses fournisseurs dans les délais plus courts, dans l'objectif de préserver leurs relations commerciales, relève le rapport.

S'agissant des grandes entreprises (GE), elles jouissent de délais clients relativement bas et bénéficient parallèlement des délais fournisseurs largement au-dessus des moyennes observées chez les petites et moyennes entreprises (PME) et les très Petites entreprises (TPE).

Ces dernières ont enregistré en 2018 les niveaux les plus élevés en termes de délais de paiement clients, autour de 157 jours de chiffre d'affaires (JCA), suivis de ceux des PME avec 107 JCA, précise la même source. Pour les GE, leur moyenne de délais clients s'est établie à 92 JCA, mettant en évidence le pouvoir de négociation et le rapport de force qu'elles appliqueraient à leurs partenaires commerciaux.

Concernant le règlement des dettes fournisseurs, les GE mettent en moyenne 118 jours d'achat (JA), contre 111 JA pour les PME et 104 JA pour les TPE, note le rapport.

Pour ce qui est du solde commercial, et bien que l'ensemble des catégories d'entreprises soient dans une situation nette préteuse, les niveaux les plus élevés en 2018 sont enregistrés chez les TPE, avec une moyenne de 78 JCA.

En revanche, la situation est moins contraignante pour les GE et les PME, pour lesquelles les niveaux de solde commercial se situeraient en 2018 respectivement à 9 JCA et à 26 JCA.

Libé Ramadan

Privés de leurs touristes, les Cap-Verdiens tentent de surmonter l'ère Covid



“Depuis un an, je vais pêcher tous les jours”: comme de nombreux Cap-Verdiens, Domingos Pereira s’adapte pour surmonter la crise du tourisme liée au coronavirus dans un archipel auparavant très prisé des vacanciers étrangers.

“Et le poisson, c’est seulement pour manger”, sourit l’ancien guide touristique de 26 ans, un tee-shirt sur la tête pour se protéger du soleil. “Tu ne peux même pas le vendre, il n’y a pas de touristes. Il faut faire autre chose”.

La vie paraît s’être arrêtée à Tarrafal, principale station balnéaire de l’île de Santiago, qui abrite la capitale Praia. Avant la pandémie, des dizaines de milliers de visiteurs venaient chaque année profiter de ses eaux turquoises et de son sable blanc, surtout en fin et tout début d’année. Les plus courues des dix îles de l’archipel, à 600 km et une heure du Sénégal, étaient prises d’assaut.

Les rues de Tarrafal sont désertes. Une poignée d’habitants sont assis à l’ombre d’un coin de rue. Sur la plage bordée de palmiers, seules bronzent les barques multicolores des pêcheurs.

Réputé pour ses côtes bercées par l’Atlantique et ses montagnes d’origine volcanique, le Cap-Vert est très dépendant du tourisme qui représente 25% de son PIB.

Si la pandémie a eu des effets sanitaires

relativement contenus (19.780 cas de contamination et 188 décès), l’annulation des vols internationaux a mis à terre l’activité. Après des années de croissance (5,7% en 2019 et 4,5% en 2018), l’ancienne colonie portugaise, citée en exemple pour son dynamisme, a accusé en 2020 une récession historique de 14,8%. La majorité des hôtels a fermé et les touristes ont disparu. Beaucoup de Cap-Verdiens ont perdu leur travail.

Les enjeux de l’économie et du tourisme



Le Cap-Vert est très dépendant du tourisme qui représente 25% de son PIB

seront au cœur des législatives qui se tiennent dimanche, dans un scrutin à l’issue incertaine.

Sur la place centrale pavée de motifs noirs et blancs typiques du Portugal trône la cabane de l’office du tourisme. Entouré de cartes postales, un homme aux dreadlocks et à la croix égyptienne en or raconte avoir perdu 80% de ses revenus.

Chaque soir, Silvio Antonio Lopes Borges, employé à la mairie, s’introduit avec son fils de deux ans dans la crèche qu’il ne peut plus payer. “On joue ensemble, au moins il est content”, raconte l’ancien guide touristique de 32 ans. “En plus, c’est gratuit”.

“Avant, je pouvais économiser. Aujourd’hui, ça ne me suffit pas pour vivre”, se lamente-t-il.

En 2019, l’archipel a accueilli près de 800.000 touristes, dont 80.000 sur l’île de Santiago, des Européens pour la plupart, faisant plus que doubler la population du Cap-Vert (550.000 habitants), dit Eugénio Inocêncio, président de l’Association de tourisme de Santiago.

“On pensait que le tourisme allait reprendre au début de l’année mais l’Europe a connu une quatrième vague de coronavirus, de telle sorte que le nombre de touristes qui arrivent au Cap-Vert est résiduel”, poursuit-il.

Depuis la terrasse de son hôtel, Maya

Duarte a une vue imprenable sur la montagne Monte Graciosa qui plonge dans l’océan. L’inauguration de l’établissement, prévue en décembre, a été reportée à février, puis à nouveau, pour avoir lieu tout récemment.

A 25 ans, la directrice du Pensao Por Do Sol sait qu’elle prend un risque: “On est inquiet, on a peur de rester ouvert et de ne pas avoir de recettes, de ne pas avoir de quoi payer le personnel”.

Pour elle, une seule solution: promouvoir le tourisme interne. “On ne peut pas attendre seulement que les Européens arrivent ici, on doit investir localement”.

Pauvre en eau douce et en terres arables, le Cap-Vert importe 90% de ce qu’il consomme. Ses principaux partenaires sont l’Espagne, le Portugal et l’Italie, selon les données de l’Institut national des statistiques.

La pandémie a rappelé combien l’économie cap-verdienne est dépendante de l’Europe, non seulement pour le tourisme, mais aussi pour le commerce, explique l’économiste José Agnelo Sanches.

“La diversification de l’économie est la voie à suivre”, dit-il. Le pays doit mieux s’intégrer avec ses partenaires africains pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l’Europe, et “il faut d’autres secteurs forts comme l’agriculture et la pêche par exemple”, assure-t-il.

Le livre

- Mais je t'avais demandé du thé !
- My boy, je sais que tu n'aimes pas le thé, tu ne m'en as demandé que pour m'épater. Mais j'ai mes petites antennes et je te connais un peu, you drunkard. Elle boit son thé, je savoure un peu de whisky. Nous sommes assis dans des fauteuils face à face, moi au plus près de la femme interdite.

- Olivier j'ai peur.

- De quoi en particulier, parmi les mille raisons d'avoir peur ? J'ai vu qu'on avait renforcé votre protection. Deux flics au lieu d'un.

- Des lettres anonymes. La police a évalué le niveau de danger et les prend très au sérieux. Nous devons faire attention. Ainsi, Pétrus sorti, suivi de son garde du corps, je ne dois ouvrir à personne. Je ne décroche jamais le téléphone. Nous sommes reliés au commissariat par une alarme spéciale. Il ne faut pas s'approcher des fenêtres.

- Pas d'appels bizarres ?

- Non. Seulement des lettres postées de différentes villes de Belgique. La plupart en Flandre. Mais il y en a une qui vient de Liège.

- De quoi vous menace-t-on exactement ?

- Oh ! des stupidités. Surtout des menaces xénophobes. Très violentes. Je ne suis qu'une négresse venue profiter des pays riches mais ça ne va pas durer, on va me mettre au pas. On va purger la Flandre (remarque qu'ils disent la Flandre, pas la Belgique) de tous ces parasites étrangers.

- C'est peut-être un indice. Le Vlaamse Blok... les Flamingants...

- A moins qu'on ne veuille brouiller les pistes. Mais pourquoi s'en prendre à nous ? Nous ne sommes pas des militants anti-Flamands. En quoi notre paisible métier d'archéologues pourrait gêner quelqu'un ?

- Pétrus est célèbre. Et c'est un Flamand. Qui s'est installé à Bruxelles puis à Londres. Il y a déjà eu ce genre d'attaques quand il a quitté l'Irak avant la guerre du Golfe. Pourquoi ne reste-t-il pas en Flandre ?

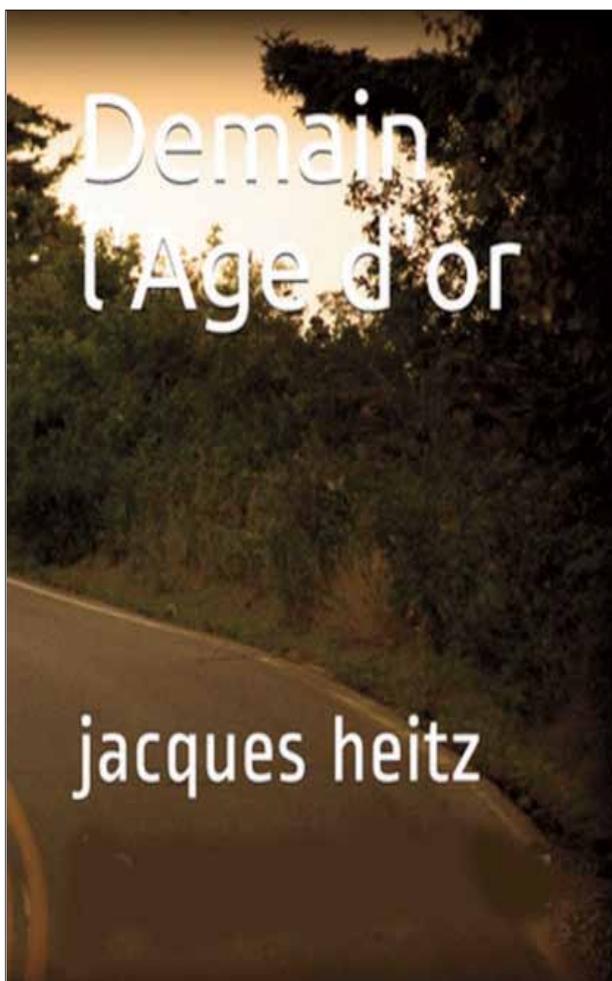
- J'ai l'impression que ces menaces viennent d'ailleurs.

- Des islamistes ?

- On pourrait le croire. Pétrus agent de la C.I.A. Moi agent secret à la solde de Delhi. Mais il n'y a rien de religieux dans leurs attaques.

- Sur le site archéologique là-bas à Nessaraq, quelqu'un a pu se douter que Pétrus a photographié la stèle avant de faire partager aux autres sa découverte et qu'il est en passe de la traduire. C'est peut-être un rival, un concurrent. Qui d'autre pourrait déchiffrer cette stèle ?

- Une douzaine de savants sumérologues dans le monde. Je pense qu'un spécialiste des proto-Indiens comme Archibald Lodger par exemple aurait aimé assurer sa gloire en déchiffrant leur écriture. Pétrus le connaît bien, il a été un temps son élève. Un type pas net. On dit que le trafic d'art est à l'origine de son immense fortune. Mais je ne peux



pas imaginer qu'un esthète nonagénaire s'amuse à faire envoyer des lettres de menaces traduites en flamand à un confrère, si brillant soit-il. Elle se penche pour remplir à nouveau sa tasse, voit que j'ai à peine touché à mon whisky, se redresse en rejetant sa tresse dans son dos.

- Assez parlé de ces menaces, Olivier. Je suis bien décidée à ne pas les laisser nous gâcher la vie. Je travaille normalement et Pétrus comme un fou. Il touche au but, il se sent pousser des ailes, il se relève la nuit pour vérifier son texte, il a été visité en songe par des esprits je suppose. Il a quand même pris le temps de me dire que tu avais connu des moments très durs, seul pour un déménagement en 17 jours, le transfert de tes parents en hôpital, en maison de retraite... Quitte la Provence que tu aimes tant... Quitte le soleil comme moi quand je suis partie de Madras. Un déménagement, ce n'est pas enterrer le passé mais le revivre, non ?

Je lui raconte, en prenant bien soin de magnifier mon rôle et d'exagérer les difficultés. Elle m'écoute gravement.

J'imagine ta fatigue. Enfin tes parents sont en sécurité et tu as fait la seule chose à faire. Chez nous à Madras, il y a assez de serveurs pour éviter aux personnes âgées d'être placées dans des ins-

titions. L'intransigeance de mon père a détruit notre famille. Je ne le verrai plus, il ne vient jamais en Europe. Ma mère, elle, fait tous les ans le voyage d'Angleterre pour voir ses filles et ses petits-enfants. Quand elle repart, seule et triste, vers le soleil pourtant, la séparation nous déchire le cœur. Toi, tu as réuni toute ta famille ici à Bruxelles. C'est précieux. Et Odile ?

Elle m'a laissé tomber pour le déménagement. Comme ma sœur. Elle est partie à La Rochelle rejoindre sa fille. Elle a raison bien sûr. Elle n'aurait même pas dû venir à Manosque assister à la déchéance des parents d'un amant occasionnel.

Oh ! Que d'amertume Olivier ! Amant occasionnel ? Je croyais que vous étiez ensemble depuis...depuis... Trois ans. Ensemble ? Elle à Bruges et moi à Bruxelles... Je ne lui reproche rien.

...dit-il d'une voix pleine de reproche. Elle voudrait, même si elle ne le dit pas explicitement, que j'emménage avec elle. Mais Odile n'est pas seule. Je m'entends bien avec Iris, sa fille, mais au prix d'un effort constant. C'est quand même une ado un peu perturbée, pas comme Shanti. Elle a des piercings, des tatouages, des copains qui sniffent et picolent jusqu'au petit matin en brailant et en écoutant des musiques affligeantes

qui m'empêchent de dormir. Et pour couronner le tout, deux chiens et deux chats qui font des saletés partout. Quand je reviens dans mon appartement, j'ai l'impression de retrouver le paradis. Vieux garçon, va ! Tu es utile à Iris. Et aux chiens que je promène. Et tes sorties avec Odile en vélo et vos voyages tous les deux à l'embouchure des grands fleuves d'Europe ? Les photos d'eau et d'oiseaux dans le delta du Danube, du Guadalquivir, de l'Escaut ? Un magnifique album, une œuvre d'art. «Estuaires», oui, ce fut une belle aventure.

Tu as le cœur et l'esprit d'un jeune homme, Olivier. Mais ton corps a 60 ans. Ne te retiens pas de l'aimer. Lui as-tu seulement téléphoné depuis que tu es rentré à Bruxelles ? Non ? Tu vois que tu lui en veux de ne pas être restée à Manosque. Ne va pas gâcher tes relations avec elle pour lui préférer je ne sais quelle chimère. Elle est peut-être, elle est probablement ton dernier amour. Et je te dis que tu as bien de la chance d'avoir rencontré une femme pareille.

Qu'elle me fasse l'éloge d'Odile et me morigène comme un petit garçon m'est plutôt désagréable. Mais venant d'elle, je suis prêt à tout supporter sans broncher. Depuis quelques minutes, je la sens distraite. Elle regarde sa montre, tourne souvent la tête vers l'entrée.

- Mais qu'est-ce qu'il fabrique ? Il devrait être rentré depuis longtemps. Il y a un caviste au coin de la rue voisine.

- Il marche un peu. Tu me dis qu'il reste des 10 heures de suite devant son ordinateur. Il prend de l'exercice, suivi de son ange gardien aux larges épaules.

- Je vais l'appeler. Il arrive, il a rencontré un ami, est resté à bavarder. Il est de retour avec un shiraz rosé d'Afrique du Sud, payé sans doute au prix d'un grand bordeaux. Que nous boirons (ou plus exactement que je boirai car eux y touchent à peine) avec un repas végétarien bien épicé.

- De quoi avez-vous parlé pendant que je prenais le frais ? Quand même pas des lettres de menace ?

- Si évidemment, dis-je. Et je devine combien elles doivent te perturber dans ton travail.

- Oui. Quand je ne suis pas absorbé par ma traduction. Les vies de Roya et Shanti sont peut-être en danger à cause de moi. Et ça m'est insupportable.

- Bah ! nous sommes protégés, il ne nous arrivera rien.

- Roya est tellement douée pour le bonheur qu'elle arrive presque à vivre et à travailler normalement. Même au fond d'un cachot, elle trouverait des raisons de chanter et d'espérer. Mais moi je redoute le moment de la publication. On va crier au faux, on exigera des preuves. Où est-elle cette stèle des Licornes ? Vous ne l'avez pas ? Où a-t-elle été dérobée ? Par qui ? Pourquoi n'en ai-je pas parlé aux autorités ? Quoi que je dise, ça se retournera contre moi.

(A suivre)

Santé et bien-être

Six étapes à suivre pour réussir à faire des pompes

Les pompes travaillent le haut du corps, les pectoraux, les triceps ou encore le gainage. Rien que l'idée d'en faire une seule vous semble impossible ? Pas de panique, on vous guide en douceur...

Contrairement aux préjugés, les pompes restent accessibles et adaptables à tous les niveaux.

Les bienfaits des pompes sur le corps

Les pompes sollicitent plusieurs groupes musculaires. Elles renforcent le haut de votre corps, que ce soient les muscles pectoraux, l'avant et l'arrière des bras, les muscles des épaules ou encore les muscles du haut du dos.

Cependant, cet exercice n'engage pas uniquement votre tronc. Les pompes permettent de travailler en profondeur vos abdominaux et vous assurent une bonne posture. En effet, la stabilité de la sangle abdominale assure un bon soutien de votre colonne vertébrale, ainsi que le maintien d'un buste droit.

Les exercices de pompes changent également votre système cardiovasculaire et respiratoire. Si vous débutez, il reste primordial de vous octroyer des temps de repos entre les séries pour ne pas vous essouffler et nuire à la bonne réalisation du mouvement.

Les pompes, effectuées régulièrement, permettent enfin de renforcer la densité osseuse.

Comment réaliser correctement les pompes ?

Positionnez-vous sur les genoux et les mains. Veillez à placer vos épaules sous vos poignets et à aligner vos genoux avec vos hanches. Avancez vos mains et vos épaules



afin que vos hanches dépassent vos genoux.

Soulevez vos genoux pour former une planche : votre nuque et votre colonne vertébrale sont parfaitement alignées. Contractez votre sangle abdominale et vos fessiers. Pliez vos coudes sur les côtés et dirigez votre corps.

L'important reste de serrer vos omoplates et de garder un bon alignement de votre buste et de vos jambes. Vos fessiers ne se relèvent pas, vos hanches luttent contre la pesanteur. Inspirez lors de la descente et expirez à la remontée.

1 - Sur les genoux

Placez les genoux et les mains au sol, tendez vos jambes pour former une ligne droite des genoux jusqu'à vos épaules. Pliez

vos coudes pour descendre votre corps, jusqu'à ce que votre poitrine touche presque le sol.

2 - Contre un mur

Pour les débutants, placez-vous face à un mur, les pieds joints et vos paumes à plat contre le mur un peu plus écartées que vos épaules, vos bras tendus. Fléchissez les coudes et effleurez le mur pour revenir en position initiale.

3 - Les pompes inclinées

Placez vos mains sur une surface surélevée, légèrement plus écartées que la largeur des épaules. Verrouillez vos coudes, gardez le corps droit pour descendre la poitrine. Marquez un temps pour revenir en position de départ.

4 - Sur une surface instable

Placez-vous en position de pompes, une balle placée sous la poitrine. Posez vos mains dessus et abaissez votre corps en le gardant bien droit, jusqu'à ce que votre poitrine touche presque le ballon.

5 - Sur la pointe des pieds

Mains au sol, votre corps forme une ligne droite de vos chevilles à vos épaules. Descendez jusqu'à quasiment toucher le sol avec votre buste.

6 - Les pompes déclinées

En position de pompes classiques, surélevez vos pieds avec un écartement des mains légèrement supérieur à la largeur des épaules. Vos coudes verrouillés, descendez votre poitrine vers le sol.

Recettes

Ghriba aux dattes et graines de sésame

Ingrédients:

- 250g de pâte de dattes
- 250g de graines de sésame moulu
- 4 càs de sucre glace
- 100g de beurre
- 2 càc d'eau de fleur d'oranger
- 6 càs de maïzena
- 2 sachets de levure chimique
- 1/2 càc de cannelle
- 1 oeuf
- Une pincée de sel
- Sucre glace

Préparation:

- Mélanger le beurre avec le sucre, ajouter l'oeuf, la pâte de dattes, la cannelle, l'eau de fleur d'oranger, la maïzena, les graines de sésame et la levure chimique.
- Former de petites boules, rouler-les dans le sucre glace et décorer de noix.
- Faire cuire au four préchauffé à 160°C pendant 12 minutes.



Mehdi Bentrîia

Je suis passionné par l'histoire oubliée de l'Afrique

Mehdi Bentrîia est un jeune artiste de Grenoble, originaire d'un quartier de la périphérie. Il travaille avec des jeunes qui s'élèvent contre l'image stéréotypée que certains médias français véhiculent des jeunes de banlieue. Il a choisi YouTube pour diffuser ses œuvres. Son film *Creuse* en profondeur a été sélectionné parmi les 10 lauréats de la cinquième édition du concours «Filme ton quartier» de France 3. Dans cet entretien avec Libé, il nous parle de son travail et de son lien avec le Maroc.

Libé : Votre web série sera exclusivement un travail sur la toile. Pourquoi ce choix ? Est-ce le contexte de la crise du coronavirus et son impact sur la vie culturelle ?

Mehdi Bentrîia : Non, c'est un projet que j'ai imaginé depuis longtemps, bien avant la crise sanitaire. Cela fait plus de 4 ans que je travaille dessus avec mon associé et mon équipe. Nous voulions transmettre une œuvre facile d'accès et qui nous représente bien. C'est pour cette raison que nous avons choisi YouTube comme moyen de diffusion.

Faire parler de jeunes talents pour la première fois face à la caméra n'est-il pas un choix risqué ?

C'est risqué, mais je suis un jeune

talent moi aussi. J'ai voulu donner de la chance à des personnes qui n'ont jamais eu d'opportunités... J'ai donné beaucoup de rôles à des jeunes de mon quartier, mes proches... Ce projet est fait en famille, c'est ce que j'aime... On n'obtient jamais rien sans risques, surtout de la d'où je viens.

Pouvez-vous nous parler de votre expérience pour la télévision ?

J'ai réalisé plusieurs courts métrages qui ont été primés dans des festivals, notamment dans un festival de France télévision. Je n'ai jamais voulu faire de la télé ou m'engager avec une production pour le moment. Comme je l'ai dit, j'aime être en famille, j'aime mon indépendance. C'est ce qui me

permet d'être spontané et authentique dans ce que je fais. En revanche j'ai maintenant plus de 7 ans d'expériences dans l'audiovisuel.

Comment voyez-vous le cinéma aujourd'hui en France ?

Le cinéma français a ses qualités et ses défauts... Avec des budgets limités, on arrive quand même à sortir des films sérieux. En revanche, je suis beaucoup influencé par la culture américaine, surtout depuis mon aventure à Toronto. C'était une belle expérience qui m'a marqué et qui m'a fait découvrir un lifestyle et une culture que j'aime. Cela se ressent dans mes réalisations. Je me suis lancé dans le cinéma parce que je ne voyais pas ce que j'aurais sur nos écrans.

Quel rapport avez-vous avec le Maroc, pays d'origine de vos parents ? Y avez-vous des projets ou est-ce juste un lien familial ?

Le Maroc est mon pays également, j'ai la double nationalité. Je suis quelqu'un de très curieux et je suis passionné par l'histoire oubliée de l'Afrique. Donc j'étudie ma propre histoire, l'histoire de ma famille, l'histoire de ma communauté. Cela me touche, je suis très attaché à mes racines.

J'ai plusieurs projets en tête que je souhaiterais réaliser au Maroc, et j'aimerais vraiment faire avancer le pays dans l'art qui est le mien.

Paris : Entretien réalisé par Youssef Lahlali



Le Maroc réélu au comité exécutif de la Fédération internationale des acteurs



Le Maroc a été réélu membre au comité exécutif de la Fédération internationale des acteurs (FIA), en marge des travaux du 22ème Congrès de cette organisation internationale, tenu du 4 au 7 mai par visioconférence.

Le Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques, qui a été représenté à cet événement par son président Messaoud Bouhcine, a fait savoir dans un communiqué que le Congrès a

réélu le Maroc pour un autre mandat parmi les huit membres de cet organe aux côtés du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde, de la Croatie, du Danemark, de l'Argentine et de la Turquie Il a également été procédé au renouvellement des structures de la fédération. Ainsi, l'actrice américaine Gabrielle Carteris a été élue à la tête de l'organisation, en remplacement de l'actrice canadienne Ferne Downey, souligne la même source, ajoutant que cet événement a été marqué par le renouvellement des six membres du présidium issus de la France, de l'Uruguay, du Royaume-Uni, de la Suède, du Canada et de la Russie.

Lors de cette rencontre, les congressistes ont examiné de nombreuses questions d'actualité relatives au travail des artistes pendant la période de la pandémie et celle post-Covid-19. Le 22ème Congrès de la FIA a constitué également l'occasion d'aborder d'autres questions professionnelles liées à la coopération mutuelle, à la production et à la coproduction internationale, aux droits fondamentaux des artistes, à la diversité culturelle, à la propriété intellectuelle ainsi que d'autres sujets importants qui seront l'objet de travaux et de plaidoyers de cet organisme international pour les quatre prochaines années, selon la même source.

Le Congrès a, par ailleurs, approuvé un ensemble de projets de motions dont un projet présenté par le Syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques avec des Syndicats issus des pays comme la France, la Turquie, le Portugal, l'Espagne, la Belgique, l'Ukraine, l'Irlande, la Suisse et le Canada, concernant la protection de la diversité culturelle, le statut de l'artiste pendant la période de la pandémie de la Covid-19, notamment dans les domaines du théâtre, des arts vivants et du cinéma, tout en garantissant les acquis de la Recommandation relative à la condition de l'artiste (Belgrade 1980) et la Convention de la même organisation concernant la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), poursuit le communiqué. "Cette motion a alerté à l'arrêt continu de nombreuses institutions de specta-

cle qui pourrait passer d'une simple mesure temporaire à une réalité permanente dans de nombreux pays du monde, ce qui impose la nécessité de plaider au niveau national et international afin que les institutions de spectacles poursuivent leur travail pour lequel elles ont été créées, même sans public dans les cas les plus extrêmes, et ce dans le but d'assurer la continuité et pour se préparer à la relance et pour que le mouvement artistique revienne à l'anormale sans lourdes pertes. Le Congrès a, en outre, abordé d'autres motions sur divers sujets tels que la nécessité d'ouvrir pour intégrer le secteur culturel dans des programmes destinés à la relance de la vie économique et sociale notamment après le Coronavirus, et ce avec des budgets importants alloués à cet effet, étant donné qu'il est l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie.

Meghan Markle annonce la sortie prochaine d'un livre pour enfants

Après la télévision et le cinéma, Meghan Markle se lance dans la littérature enfantine avec un livre sur "les liens spéciaux entre un père et son fils" inspiré par son époux, le prince Harry, et leur fils Archie, a annoncé mardi la fondation du couple.

"The Bench" (Le banc), qui sortira le 8 juin, était à l'origine "un poème que j'ai écrit à mon mari pour la Fête des pères, un mois après la naissance d'Archie" en mai 2019, explique la duchesse de Sussex, dans un communiqué de la société Archewell.

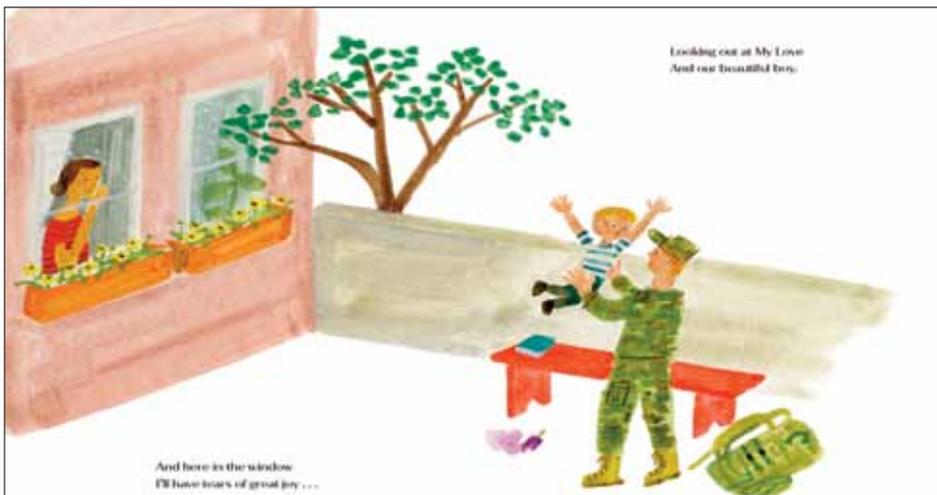
L'histoire est accompagnée d'illustrations de l'artiste noir américain Christian Robinson qui "saisissent la chaleur, la joie et le réconfort des relations entre des pères et leur fils venant de toutes les origines sociales", ajoute Meghan Markle, qui donnera

naissance à son deuxième enfant, une fille, cet été. L'ancienne actrice de la série télévisée "Suits", née d'un père blanc et d'une mère noire, souligne avoir voulu dépeindre ce "lien spécial à travers le prisme de l'inclusion".

Le livre raconte les "multiples facettes que peut prendre l'amour" et sa façon d'être "exprimé dans une famille moderne", ajoute le communiqué. Le livre sera publié aux Etats-Unis (Random House Children's Books) et au Canada (Tundra Books), ainsi qu'au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Inde et en Afrique du Sud (Puffin).

Le prince Harry et Meghan Markle ont annoncé il y a un an leur retrait de la famille royale britannique, incapable de supporter

un carcan trop rigide. En mars, lors d'une interview choc avec Oprah Winfrey, ils avaient aussi dénoncé la lourdeur de la pression médiatique et le racisme de certains membres de la monarchie qui s'étaient interrogés avant la naissance d'Archie sur sa couleur de peau. Le couple a toutefois précisé hors caméra qu'il ne s'agissait pas de la reine Elizabeth II ni de son mari le prince Philip. Installés en Californie, Harry et Meghan gèrent la fondation Archewell, à la fois organisation caritative et société de production audiovisuelle qui a signé de lucratifs partenariats avec les plateformes Netflix et Spotify. Le prince Harry a par ailleurs rejoint une commission destinée à lutter contre la désinformation et accepté un poste de direction au sein d'une entreprise de coaching basée à San Francisco.



Bouillon de culture

Couleurs de Béni Ammar

L'association "Iklaa" pour le développement intégré a annoncé, jeudi, le report de la 13^{ème} édition du Festival Beni Ammar Zarhoun (Festibaz), qui sera remplacée par "Couleurs de Beni Ammar", une manifestation prévue du 22 au 24 juillet dans la Kasbah de Beni Ammar Zerhoun. Le report du Festibaz a été dicté par les conditions liées à la pandémie et les précautions sanitaires en vigueur, a indiqué le président de l'association, Mohamed Belmo.

Le festival reprendra en 2022, a fait savoir le poète et journaliste, ajoutant que l'événement de cette année, à l'instar de la précédente, se limitera aux arts plastiques, une initiative qui a connu une franc succès. Le programme de la manifestation "Couleurs de Beni Ammar" comprend la peinture de nouvelles fresques dans de nouveaux sites de la Kasbah de Béni Ammar, avec la participation d'artistes-peintres marocains et de talents locaux, indique l'association "Iklaa" dans un communiqué.

Des ateliers de réhabilitation, une exposition ainsi qu'une rencontre autour du projet de développement porté par l'association sont également au menu de cette manifestation. Cette année, la nouveauté réside dans l'organisation d'une initiative intitulée "le cinéma des toits", qui consiste en la projection d'une sélection de documentaires autour de la Kasbah et de son festival sur certains toits pour permettre aux familles des maisons avoisinantes de savourer cette programmation tout en respectant les mesures de distanciation.



Un million d'exemplaires pour le Goncourt 2020

Le tirage du roman "L'Anomalie" d'Hervé Le Tellier qui a remporté le prix Goncourt 2020, le plus prestigieux prix littéraire français, a atteint un million d'exemplaires, a-t-on appris vendredi auprès de l'éditeur Gallimard.

Cette barre symbolique a été franchie grâce à un nouveau tirage de 20.000 exemplaires. "Semaine après semaine, le livre continue à très bien se vendre. On n'est pas du tout au bout du phénomène", a affirmé à l'AFP le directeur commercial de Gallimard, Jean-Charles Grunstein.

Les ventes de "L'Anomalie", tiré en août 2020 à 12.500 exemplaires et pas spécialement mis en avant parmi les livres de la rentrée littéraire de cet éditeur, ont progressivement accéléré grâce à sa sélection par les jurys des prix littéraires d'automne.

Puis la fermeture des librairies de fin octobre à début décembre a concentré les ventes sur certains gros succès, dont celui-ci. "Il y a une sorte d'alignement de planètes d'un livre qui démarre bien, qui a de bonnes critiques. Et tout le contexte

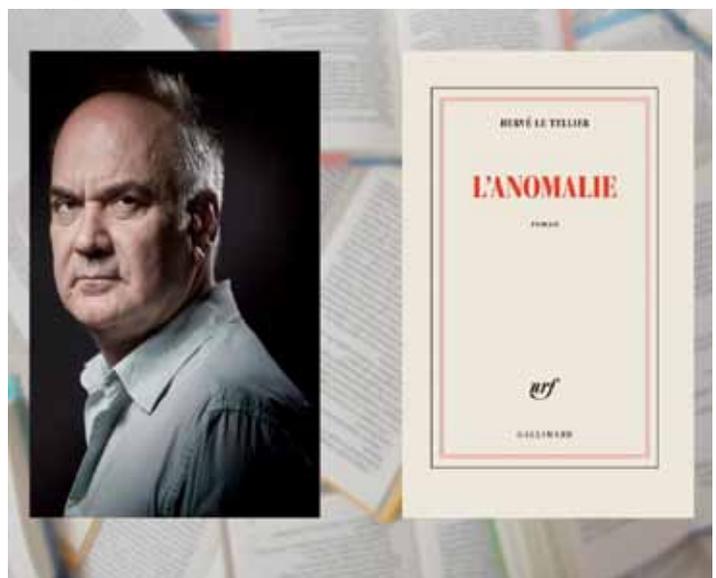
a fait que les livres visibles l'étaient encore plus. Les lecteurs avaient peu de choix, ce qui est triste à dire pour mes camarades", expliquait l'auteur à l'AFP en février.

Le chiffre des ventes est incertain. D'après Gallimard, il est de 954.000 exemplaires au total (France et étranger), et d'après le cabinet GfK cité par le mensuel Livres Hebdo, de 770.000 exemplaires en France.

Les tirages à sept chiffres sont devenus très rares pour des romans en français, et le plus souvent tout à fait imprévisibles.

Jean-Charles Grunstein citait, pour le groupe, l'exemple de "La Première Gorgée de bière et autres plaisirs minuscules" par Philippe Delerm (collection L'Arpenteur, 1997).

Plus récemment, l'édition poche de "Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une" de Raphaëlle Giordano (Pocket, 2017) a aussi dépassé cette barre du million, après celle du demi-million d'exemplaires pour l'édition originale (Eyrolles, 2015).



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BIEN DÉCIDÉ	COFFRE	GOUTTES D'EAU		LÂCHE ROMAINS	MERCE-NAIRE	VOCABLE		EN JORDANIE	BLÉ DU SALVADOR		PENDANT
						L'ARME AU PIED AS					
EN VOILÀ UN QUI RAPPORTE									ARTICLE DISSIMILE		
PARTI À GAUCHE			EN PANNE	ESCARGOT							
LAVAGE								TERME ANGLAIS CONIFÈRE			
				PARCIMONIEUX			PRONOM FAIRE LA COLUR			AVEC LES PÔILES	
PROPRIÉTÉ NAZI			QUARTIER DE THÈBES		LETTRES DE NAPLES SAGES						
PRÊT À ÊTRE EMBALLÉ		LETTRES DE TACITE			BOUT À BOUT	ENIVRÉE		ENZYME	SUITE		DE BAS EN HAUT: MENUE
TYPE		SES CLIENTS SONT PATIENTS									PORTEUR DE CHARGE
			LUXE DO		DEMI-FRÈRE						
RUSTRE MODESTE								VOYELLES			
						ZONENT					

Solution mots flechés d'hier

PISE AU SUD	PIRE	O	BOUN	POUR	POUR	P	POUR	POUR	POUR	N	POUR	POUR
A	C	C	O	U	C	H	E	M	E	N	T	
ORDINAIRE												A
L	I	E	E	S		L	A		S	O	C	
F						A	T	R	E		B	O
A	F	F	I	C	H	E		T	E	S		
E	R	E		F	A	R	D	E	N	T		
U	O			N	O			G	I	N		
A	R	C	H	E	P	E	R	O	N	E		
E	N	C	H	A	I	N	E	S				
N	A	M	C	I	A	C						
S	P	I	R	A	L	E		E				
E	I			E	V	E	N	T		A	L	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALLEMENT

- I. Soixante-huitards.
- II. Voyage sur la grande toile.
- III. A dû embêter le Père Noël - Pour un slow, pas un twist.
- IV. Obstacles équins - Satisfait un besoin mais à l'envers.
- V. A refaire - Embouteillage parisien.
- VI. Panier de crabes.
- VII. A été un temps terrestre mais surtout extra - Navigua sur des cours.
- VIII. Désigne la ville près du patelin - Liqueur.
- IX. Peut dire bonjour aux veaux, vaches, cochons, couvées.
- X. Action d'un certain papy.

VERTICALEMENT.V

1. Avoir du charme.
2. Pour aller de tous côtés en passant par les monts - Araignée dans les arbres.
3. Utiles aux plongeurs - Possessif quel que soit le sens.
4. Ne serais pas d'accord - Chiffre d'un gros Louis.
5. Deux lettres pour une mer mais aussi un père - Mornes plaines.
6. Pas bien du tout - Pour des siècles et des siècles - Peut être contré.
7. Coupe en haut - Mit dans un coin.
8. Avait une peau très canine - Pour faire la lumière sur un flux.
9. Lentes au début - Joli chemin.
10. Précieuse ridicule.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	C	C	O	M	P	A	G	N	E
II	R	O	U	T	I	E	R		A	N
III	M	U	R	E	T	T	E	S		T
IV	I	V	E		E	R	O	C	N	E
V	S	E		I		E	L	A		R
VI	T	R	E	F	I	L	E	R	A	I
VII	I	T	E		O		S	E	I	N
VIII	C	U	T	A	N	E		S	M	E
IX	E	R	O	S		T	B		A	E
X	S	E	N	E	S	C	E	N	T	S

Grilles de sudoku

Facile

			6	3				
	1			8	2			9
	9	5				3	6	
	8	2	3		7	6	5	
4				5				2
	5	9	2		6	7	8	
	6	8				2	4	
	2		7	6				1
			4	5				

Moyen

	3			1	4		7	
5		4		7	6			9
					2			3
							4	2
	4		7	2	5			9
7	2							
4			8					
1			6	4		8		7
	7		2	9				3

Difficile

9		4						
			3			4	6	
6				2			9	1
	9							
		3	4	6	5	2		
							7	
7	5			4				3
	2	6			1			
						1	7	

Expert

			1	7	2			
	9	7	8				1	4
	5							
			3				6	
8	7						4	1
	1			8				
							2	
3	2				6	7	5	
		5	2	3				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	8	3	2	6	9	7	4	5
9	2	7	4	5	8	3	6	1
5	4	6	1	3	7	8	2	9
6	3	5	7	2	1	9	8	4
7	9	4	3	8	5	2	1	6
8	1	2	6	9	4	5	7	3
4	5	1	8	7	3	6	9	2
3	6	8	9	4	2	1	5	7
2	7	9	5	1	6	4	3	8

Moyen

7	6	5	3	2	4	9	1	8
1	9	4	7	8	5	2	3	6
2	3	8	1	6	9	7	4	5
5	7	2	4	9	6	3	8	1
6	8	1	5	7	3	4	2	9
9	4	3	2	1	8	6	5	7
3	5	6	8	4	7	1	9	2
8	1	9	6	3	2	5	7	4
4	2	7	9	5	1	8	6	3

Difficile

4	2	3	8	6	9	7	5	1
9	1	6	4	7	5	8	3	2
8	7	5	2	1	3	4	9	6
2	3	1	9	4	6	5	8	7
6	5	8	1	3	7	2	4	9
7	9	4	5	8	2	1	6	3
1	8	7	3	9	4	6	2	5
3	4	2	6	5	1	9	7	8
5	6	9	7	2	8	3	1	4

Expert

5	8	4	6	3	1	2	9	7
3	1	6	7	9	2	8	4	5
2	9	7	8	4	5	3	1	6
8	2	5	1	6	9	4	7	3
7	6	3	2	8	4	9	5	1
1	4	9	5	7	3	6	8	2
9	5	8	3	2	7	1	6	4
6	3	1	4	5	8	7	2	9
4	7	2	9	1	6	5	3	8

Les motos-taxis de Lamu, révélateurs d'une île en pleine crise existentielle

Au bout du quai qui longe la vieille ville de Lamu au Kenya, un employé municipal interpelle un moto-taxi qui tente de se faufiler dans le flot des ânes, des piétons et des charrettes à bras. Le pilote s'arrête, feint la surprise et l'incompréhension.

Le fonctionnaire le réprimande d'un air entendu et l'autre se résigne à déposer son passager, qui terminera à pied son chemin vers le cœur historique de cette île de la côte kényane.

La présence des motos-taxis divise cette paisible île de l'océan Indien, qui vit depuis des siècles au rythme des dhows (boutres) et des ânes.

Ces derniers, présents par milliers sur ce bout de terre de moins de 80 km², étaient depuis toujours le seul moyen de locomotion terrestre, transportant hommes, marchandises, pierres de taille... "Cette ville a été construite par les ânes", rappelle Walid Ahmed, de l'Association "Save Lamu" qui oeuvre à préserver l'authenticité de l'île.

Après deux ans d'essor incontrôlé, les autorités du comté de Lamu ont sévi pour exclure les boda bodas (moto-taxis en swahili) des venelles de "Old Town".

Depuis février, le front de mer et les 16 hectares de la vieille ville classée au Patrimoine mondial de l'Unesco sont une "no go zone" pour ces deux-roues.

"Leur nombre explose, on en compte presque 400 sur l'ensemble de la ville de Lamu", explique le vice-gouverneur du comté de



Lamu, Abdulhakim Aboud.

Certains habitants et commerçants exaspérés par les nuisances, ainsi que les hôteliers lassés de mettre en garde les touristes, estiment que ces boda bodas nient l'identité de l'île et qu'ils pourraient même lui coûter son classement à l'Unesco.

Ces boda bodas sont "une très mauvaise idée", estime Walid Ahmed. "Il n'y a pas de passage" pour eux dans les ruelles de la vieille ville, où ânes et habitants ont déjà du mal à se croiser.

Pour lui, "les boda bodas sont un problème moderne qui détourne la valeur de notre patrimoine".

Il y a dix ans encore, il n'y avait que deux véhicules à Lamu: une

moto pour la KPLC, la compagnie d'électricité, et le 4x4 du "district commissioner".

Cette quiétude a attiré les touristes du monde entier vers ce port aux plus de 700 ans d'histoire, dont la vieille ville, avec ses maisons en roche corallienne et ses portes en bois sculptées, est classée au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001.

Carrefour commercial où se sont croisés Bantous, Arabes, Perses, Indiens et Européens, Lamu est "le plus ancien et le mieux préservé des lieux de peuplement swahilis en Afrique de l'Est" et un important centre de la culture islamique, selon l'Unesco.

"Tout le monde se plaint à

cause du patrimoine de l'Unesco mais nous, les jeunes, on ne voit pas ce que ça nous rapporte", rétorque Arafat Feiswal, secrétaire du "sacco" (coopérative) des boda bodas.

"Moi, quand je quitte ma maison, mon but c'est de gagner de l'argent et je ne suis pas sûr qu'un site classé mette un repas sur ma table".

La manne touristique s'est quelque peu tarie ces dernières années, notamment après des attaques de jihadistes shebab dans la région en 2014.

La pêche, qui fait vivre l'archipel depuis des générations, est également moins florissante, notamment depuis que le chantier

du Lapsset, gigantesque port commercial et pétrolier en construction à quelques kilomètres au nord, a privé les pêcheurs locaux de certaines zones poissonneuses.

La Covid-19 a fini de plonger une partie de la population dans la précarité.

De mars 2020 à janvier 2021, le Kenya a pris des mesures strictes pour lutter contre la Covid-19 et les boda bodas ont constitué une alternative pour de nombreux jeunes en quête d'un peu d'argent.

Une bonne journée rapporte jusqu'à 1.200 shillings (environ dix euros), estime Arafat Feiswal.

"Si le comté peut créer des emplois durables pour les jeunes, qu'il le fasse et on arrêtera notre activité de boda bodas", lance Abdallah Mohamed, vice-président du "sacco".

Mais pour l'Unesco, la menace qui pèse sur le site de Lamu est plus large que les motos-taxis.

"Les dangers, il y en a beaucoup. Les boda bodas en sont un, mais (le principal) c'est définitivement la gestion" globale du site protégé, explique Karalyn Monteil, spécialiste du programme culture à l'Unesco, citant des problèmes "persistants" sur l'entretien du patrimoine, l'impact du Lapsset, l'urbanisation croissante, les déchets dans les rues... "Il est urgent que le Kenya agisse", estime-t-elle.

Si rien n'est fait, le Comité du Patrimoine mondial pourrait classer Lamu "patrimoine en péril" lors de sa prochaine réunion en juillet.

Citations

Quatre-vingt ans, c'est l'âge de la puberté académique.

Paul Claudel

On ne ment jamais autant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse.

Georges Clemenceau

Je ferais admirablement remarquer aux hommes politiques qui me prennent pour un rigolo que ce n'est pas moi qui ai commencé.

Coluche

Le poker est un jeu passionnant permettant de perdre son argent, son temps et ses amis.

Philippe Bouvard

Après des mésaventures canines, Biden prend un chat à la Maison Blanche

Bouleversement animalier en perspective à la Maison Blanche, où les chiens du président Joe Biden devront bientôt apprendre à cohabiter avec un nouvel occupant: un chat.

"Oui c'est vrai", a confirmé la Première dame Jill Biden, dans une interview diffusée vendredi sur la chaîne américaine NBC, précisant que le félin était déjà présent dans l'une des ailes de la Maison Blanche.

Cette nouvelle arrivée survient après les mésaventures canines impliquant le plus jeune chien de la famille présidentielle, le turbulent berger allemand Major, à l'origine de deux incidents de morsures sur du personnel de la Maison Blanche.

Issu d'un refuge et âgé de 3



ans, Major avait dû quitter le domicile présidentiel pendant plusieurs semaines en avril afin de suivre un entraînement pour l'aider à s'adapter à son nouvel environnement, toujours bondé.

De retour au 1600 Pennsylvania Avenue, Major et son acolyte Champ, l'autre berger allemand du

couple présidentiel, plus âgé et plus sage, devront désormais apprendre à gérer la présence d'un chat sur leur territoire.

"Cela faisait partie de son entraînement. Ils l'ont emmené dans un refuge pour chat et il s'est bien comporté", a assuré Jill Biden en propos du tumultueux canidé.

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 09/04/2021 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Denomination: ACH GHAL RED » SARL A.A.U.
2- Siège social: RDC HAY ES-SALAM TRN 04 LOT N°376 SETTAT.
3- Objet social : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION / TRAVUX DIVERS OU CONSTRUCTION
4- Durée: la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à ZAHIR REDOUANE l'associé unique.
6- La Gérance : la société est gérée par Mr ZAHIR REDOUANE CIN N°W188289 pour une durée illimitée.
7- Année sociale: du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de première instance Settata et immatriculée au registre de commerce sous le 6507/05/05/2021./N° de dépôt est 210/21.

N° 4221/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 05/02/2021 à CASA il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Denomination: « VEGAMED » SARL A.A.U.
2- Siège social: 21 RUE ABOU ABDELLAH NAFIH RES. BEN OMAR ETG 4 APPT 10 MAARIF - CASABLANCA.
3- Objet social : IMPORT-EXPORT PARAMEDICALES PARAPHARMACIE.
4- Durée: la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.
5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à BOUZEGRANE MOHAMED l'associé unique.
6- La Gérance : la société est gérée par BOUZEGRANE MOHAMED CIN N°JA106050 pour une durée illimitée.
7- Année sociale: du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA et immatriculée au registre de commerce sous le 493153 le 04/03/2021.

N° 4222/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 20/04/2021 à NADOR de la société IAAZANENE CONSTRUCTION SARL Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DHS situé à B°15 DOUAR IAAZANENE

BNI BOUGHAFER /NADOR les associés de la dite société a décidé :
1- Dissolution anticipée de la société IAAZANENE CONSTRUCTION SARL
2- Le lieu de la liquidation est à B°15 DOUAR IAAZANENE BNI BOUGHAFER /NADOR
3- Le liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation est MR MADANI ALI associé, demeurant à B°15 DOUAR IAAZANENE BNI BOUGHAFER /NADOR .et titulaire de la CIN UC°16979. Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de NADOR sous le n° 930/21 Le 06/05/2021.

N° 4223/PA

CESSION DE PARTS « EXTRAT TEXTILE SARL AU »
RC N°396977 IF N°25067306
Approbation de la cession de parts sociales
I- Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du 17/09/2019, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « EXTRAT TEXTILE » au capital de 100 000,00 Dirhams ayant son siège social au 13, RUE AHMED EL MAJJATI, RES LES ALPES, 1er ETG N°8 MAARIF CASABLANCA, ont décidé ce qui suit :
- L'approbation de la cession de parts sociales réalisée par Mme BOUAOUDA RACHA de 500 parts sociales au profit de Mr LEMDECHECH MOHAMED.
- la démission de Mme BOUAOUDA RACHA de la gérance de la société et nomination de Mr LEMDECHECH MOHAMED gérant unique pour une durée déterminée
- la transformation de la société en société à responsabilité limitée d'associé unique.
II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 02/04/2021 sous le N°773116.

N° 4224/PA

2SN
Au terme d'un acte 13/04/2021 les associés de la société 2SN SARL AU dont le siège social RES BASMA II IMM 27 ETG 1 APPT 6 AIN SEBAA CASABLANCA ont décidé ce qui suit.
Cession des parts social Neuf Cent (900) parts de Mr AIT OUZEROUAL NAJIB au profit de Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA, Cent (100) parts de Mr ABOU ANANE MOHAMED au profit de Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA, nomination d'un nouveau gérant unique Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA et démission de gérant Mr ABOU ANANE MOHAMED il quitte la société librement sans aucune engagement. Transformation du forme juridique d'une SARL en SARL D'ASSOCIE UNIQUE, transfert de siège social du : RES BASMA II IMM 27 ETG 1 APPT 6 AIN SEBAA CASABLANCA au RES AL WIFAK CH 01 IMM 6 ETG 1 APPT 8 AIN SEBAA CASABLANCA
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA 1000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique Mr EL ALMOUSSI

MOSTAFA comme Gérant unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous N° 385411

N° 4225/PA

VIVA AGRICOLA
Aux termes d'un acte les associés ont établie les Statuts d'une S.A.R.L.A.U
Dénomination : VIVA AGRICOLA
Siège social: 5 BD ABDEEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA
Objet : CONCEPTION DE REALISATION ET TRAVAUX D'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT D'IRRIGATION A LA PARCELLE
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr MAZOUZI JAMAL 1000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique, Mr MAZOUZI JAMAL comme gérant unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 501195

N° 4226/PA

C.O.Q INDUSTRIE
Au terme d'un acte 13/04/2021 les associés de la société C.O.Q INDUSTRIE SARL AU dont le siège social AMAL 3 RUE 5 N° 95 BIS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA ont décidé ce qui suit.
Cession du part social Deux Cent (200) parts de Mme ISSERMAD SAIDA au profit de Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA, nomination d'un nouveau gérant unique Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA Et démission de gérante Mme ISSERMAD SAIDA elle quitte la société sans aucun engagement.
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr. AIT OUZEROUAL NAJIB 800 Parts
Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA 200 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr EL ALMOUSSI MOSTAFA comme Gérant unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous N° 357029

N° 4227/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 05/FDR/2021
Le 03/06/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée collégial Sidi El Hattab à la commune Sidi El Hattab, province El Kelaa

des Sraghna.
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (60 000,00 DH) Soixante Mille Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

* Certificats demandé :
- Un certificat d'agrément d'assurances pour les affaires R.C décennale.
* Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4228/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°33/DR2/2021 à Lot unique
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'Acquisition des groupes de pompage à axe horizontal, verticalisé et immergé
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 000 000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 30 000,00 DH
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le

portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 10 Juin 2021 à 09:30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Toute demande d'éclaircissement doit être formulée uniquement à travers le portail marocain des marchés publics
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
N° 4229/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE FKIH BEN SALAH COMMUNE DE FKIH BEN SALAH *****

AVIS RECTIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/2021

Le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah, porte à la connaissance des concurrents que concernant l'AOO N°07/2021 du 27/05/2021 à 14h relatif aux **TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA VILLE DE FKIH BEN SALAH**, l'estimation des couts des travaux établie par le maître d'ouvrage TTC est de 2 420 400,00DH (Deux millions quatre cent vingt mille quatre cents dirhams) au lieu de : 2 830 800,00DH TTC (deux millions huit cent trente mille huit cents dirhams), et que le certificat de qualification et de classification, du ministère de l'équipement du transport et de logistique, demandé est : Qualification : V.1 Classe 2 au lieu de Qualification : V.1 Classe 1.

N°4230/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province de Tétouan
Cercle de Jbala
Caïdat ballahbib
CT.BeniHarchen

AVIS d'examen d'aptitude professionnelle

Suite à la décision n° 47 : du 12/05/2021, de M^r le président de la commune BeniHarchen, cette commune organise l'examen d'aptitude professionnelle, pour l'année 2021, qu'est ouvert au profit des fonctionnaires rétribués sur son budget, au siège de ladite commune, Ayant (06) ans d'ancienneté dans le grade selon le tableau ci-dessous :

Les candidats subissant des épreuves écrites et orales suivant la réglementation en vigueur.

Examen d'aptitude professionnelle pour accéder au grade :	Les Conditions requises	Nombre de poste dans la limite de (13%)	Date , Heure et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt du dossier
Adjoints Administratifs	Ouvert aux Adjoints Administratifs 2 ^{ème} grade ayant au moins (06) ans d'ancienneté au 31/12/2021	(01)	13/06/2021 à 09h au siège de la commune	09/06/2021
Adjoints Techniques	Ouvert aux Adjoints Techniques 3 ^{ème} grade ayant au moins (06) ans d'ancienneté au 31/12/2021	(01)	13/06/2021 à 09h au siège de la commune	09/06/2021

Ainsi, les fonctionnaires remplissant les conditions demandées, sont priés de déposer leur candidature au service du personnel de la commune, au délai fixe.

N°4231/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
COMMUNE DE MOHAMMEDIA
DFM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°07/2021/CM/DT
SEANCE PUBLIQUE

Le 03 JUN 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la grande salle de réunion de la Commune de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

AMENAGEMENT MUR DE CLOTURE
SOUK MESBAHIATE

Le Cautionnement provisoire est fixé à : 12.000,00 dhs (Douze mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 665.280,00 dhs (Six cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt dirhams).

Date de la visite des lieux : Le 24/05 / 2021 à 10heures. Lieu de rencontre : Division technique de la Commune.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs offres, contre récépissé, au service des marchés de la Commune ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au niveau du portail des marchés publics à l'adresse suivante :

www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour les sociétés installées au Maroc :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transport et la Logistique.

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	5	A 2

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4191/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 26/2021/BP

Le Mercredi 02 Juin 2021 à 10 H:00, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU CENTRE BIR JIDID SUR LA ROUTE NATIONNALE N°1 COTE CASABLANCA SUR UNE LINAIRE DE =0,613 KM A LA PROVINCE D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent cinquante mille dirhams (150.000,00 DH)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10 148 000,00 dirhams TTC (dix million cent quarante huit mille dirhams).

Les échantillons et les documents techniques afférentes aux produits exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le mardi 01 Juin 2021 à 16 :00 heures.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida .
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° .20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B3 et B6
J	4	J4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4192/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة مراكش آسفي
المديرية الإقليمية الرخامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 04/RH/2021/EXP
(Séance publique)

Le 03/06/2021, à 10H00MIN, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°04/RH/2021/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'estimation des fournitures TTC
Achat de Fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant, éducation non formelle, et services administratifs relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique)	10 000,00 DHS	299 557.20 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.

- le dépôt des échantillons comme prévue dans l'article 13 du règlement de consultation.

N°4194/PA



Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/AREF/2021

Le 08/06/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des Achats et Marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour L'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS en deux lots séparés comme suit:

lot	Objet	Caution provisoire en DHS	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC en DHS
1	L'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires collégiaux relevant de l'AREF-MS	21 000.00 (vingt et un mille)	2 208 240,00 (Deux millions deux cent huit mille deux cent quarante)
2	L'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires qualifiants relevant de l'AREF-MS	48 000.00 (Quarante-huit mille)	4 808 868,00 (Quatre millions huit cent huit mille huit cent soixante-huit)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 – 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 07/06/2021 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt des échantillons).

N°4193/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
DELEGATION
NOUACEUR
CHP NOUACEUR
HOPITAL MOULAY
EL HASSAN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2021

Le 08/06/2021 à 11 Heures. il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : BLANCHISSAGE, NETTOYAGE ET DEGRAISSAGE DE LINGE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE NOUACEUR (HOPITAL DE PROXIMITE BOUSKOURA ET L'HOPITAL SAR LE PRINCE HERITIER MOULAY ELHASSAN) - PROVINCE NOUACEUR - EN LOT

UNIQUE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Nouaceur, (hôpital SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (dix mille DHS).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DIRHAMS TTC. (288000.00 DHS TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux

marchés publics,
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Nouaceur. (hôpital SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan), Commune Dar Bouazza - Province Nouaceur.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voies électroniques via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation
N° 4202/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE
DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER
PROVINCIAL
DE NOUACEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 07/2021

Le 07 / 06 / 2021 à 11 Heures. il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital le prince héritier Moulay El Hassan) - Province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : GARDIEN-NAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES LOCAUX DE L'HOPITAL DE PROXIMITE BOUSKOURA RELEVANT CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE NOUACEUR - PROVINCE NOUACEUR - LOT UNIQUE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hos-

pitalier provincial de Nouaceur, (hôpital le prince héritier Moulay El Hassan), Province de Nouaceur.

il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10 000,00 dhs).

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : HUIT CENT TREIZE MILLE CENT QUARANTE SEPT DIRHAMS TTC (813147.00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics,
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Nouaceur. (Hôpital le prince héritier Moulay El Hassan) - Province de Nouaceur.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 4203/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE
PUBLIQUE N°13/2021 DREFLCD-SO/DPEFLCD.37**

Le Huit (08) Juin 2021 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres sur offres de prix pour l'exécution des travaux de régénération d'arganier répartis en quatre lots :

- Lot n°1 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 120 Ha au périmètre Ikhoulou, Commune Territoriale de Zaouit Sidi Taher, Province de Taroudant (lot n°1).
- Lot n°2 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 Ha au périmètre Aguejgal, Commune Territoriale d'Argana, Province de Taroudant (lot n°2).
- Lot n°3 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 Ha au périmètre Barrage Abdelmoumen, Commune Territoriale d'Argana, Province de Taroudant (lot n°3).
- Lot n°4 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 Ha au périmètre Ait Moussi, Commune Territoriale d'Argana, Province de Taroudant (lot n°4).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublic.gov.ma;

Lot N°	Nom du périmètre	Cautionnement provisoire (dh)	L'estimation Financière(TTC) en dirhams
1	Ikhoulou	soixante mille dirhams (60 000,00 dhs).	deux millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingts Dirhams (2 398 080,00dhs)
2	Aguejgal	cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).	un million neuf cent trente-neuf mille six cent quatre-vingts Dirhams.(1 939 680,00dhs)
3	Barrage Abdelmoumen	cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).	un million neuf cent soixante et onze mille huit cent quarante Dirhams. (1 971 840,00dhs)
4	Ait Moussi	cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).	un million neuf cent soixante-douze mille cinq cent soixante Dirhams. (1 972 560,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Dans le dossier technique, seul est exigée la présentation d'une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier délivrée par le Département des Eaux et Forêts.

- Pour tous les lot n°1 : Secteur demandé : 1 ; Qualification demandée : 1.4 ; Catégorie demandée : 1 à 3
- Pour tous les lots n° 2, 3, et 4 : Secteur demandé : 1 ; Qualification demandée : 1.4 ; Catégorie demandée : 1 à 4.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4200/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE
PUBLIQUE N°14/2021 DREFLCD-SO/DPEFLCD.37**

Le Neuf (09) Juin 2021 à dix heures (10h), il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres sur offres de prix pour l'exécution des travaux de régénération d'arganier répartis en cinq lots :

- Lot n°1 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 Ha au périmètre Bibbous 2, Commune Territoriale d'Ait Makhlof, Province de Taroudant (lot n°1).
- Lot n°2 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 Ha au périmètre Tiout 1, Commune Territoriale de Tiout, Province de Taroudant (lot n°2).
- Lot n°3 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 100 Ha au périmètre Tiout 2, Commune Territoriale de Tiout, Province de Taroudant (lot n°3).
- Lot n°4 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 50 Ha au périmètre Legtar Commune Territoriale de Tafingout, Province de Taroudant (lot n°4).
- Lot n°5 : Exécution des travaux de régénération d'arganier sur une superficie de 50 Ha au périmètre Boutouga Commune Territoriale de Tissrassa, Province de Taroudant (lot n°5).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublic.gov.ma;

Lot N°	Nom du périmètre	Cautionnement provisoire (dh)	L'estimation Financière(TTC) en dirhams
1	Bibbous 2	cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).	un million neuf cent quatre-vingt-douze mille dirhams (1 992 000,00 dhs)
2	Tiout 1	cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).	un million neuf cent soixante-sept mille cinq cent vingt dirhams. (1 967 520,00 dhs)
3	Tiout 2	cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).	un million neuf cent soixante-sept mille cinq cent vingt dirhams. (1 967 520,00 dhs)
4	Legtar	Vingt-cinq mille dirhams (25 000,00).	neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent cinquante dirhams (999 450,00 dhs)
5	Boutouga	Vingt-cinq mille dirhams (25 000,00)	un million cinq mille dirhams (1 005 000,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Dans le dossier technique, seul est exigée la présentation d'une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier délivrée par le Département des Eaux et Forêts.

- Pour tous les lots 1, 2, 3, 4, et 5 : Secteur demandé : 1 ; Qualification demandée : 1.4 ; Catégorie demandée : 1 à 4.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°4201/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALIER
PROVINCIAL
DE NOUACEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 08/2021**

Le 09 / 06 /2021 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Nouaceur (hôpital le prince héritier Moulay El Hassan)-Province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : GARDIEN-NAGE, SURVEILLANCE ET SECURITE DES LOCAUX DU CENTRE MEDICALE DE PROXIMITE HAY ERRAHMA RELEVANT CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE NOUACEUR -PROVINCE N O U A C E U R - L O T UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Nouaceur, (hôpital le prince héritier Moulay El Hassan), Province de Nouaceur, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de QUARANTE mille dirhams (40 000,00 dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : HUIT CENT TREIZE MILLE CENT QUARANTE SEPT DIRHAMS TTC (813147.00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics,

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Nouaceur. (Hôpital le prince héritier Moulay El Hassan) -Province de Nouaceur.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics conformément Aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 4204/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE**

**D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 14/TDT/2021**

Le 08/06/2021 à (10h) Dix heures, il sera procédé, au Bureau de président de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des terrains de football à la commune d'Ouarzazate

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Service des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 170.000,00Dh (Cent soixante dix mille dirhams).

L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 11.883.888, 00Dh TTC (Onze million huit cent quatre vingt trois mille huit cent quatre vingt huit dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 4205/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 16/2021/ B.G**

Le lundi 14 juin 2021 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur l'achat de fournitures pour le matériel technique et informatique pour les besoins de la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3000,00 dirhams (Trois

mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 146 328,00 dhs (Cent quarante-six mille trois cent vingt-huit dirham).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit au plus tard le vendredi 11 juin 2021 à 16 heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4206/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH –
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 09/INV/2021**

Le 08/06/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de l'école primaire Assalam à la commune El Kelaa, province El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par

le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (60 000,00 DH) Soixante Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

* Certificats demandé :
- Un certificat d'agrément d'assurances pour les affaires R.C décennale.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4207/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH –
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 10/INV/2021**

Le 08/06/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

- Lot N°01 : (30 000,00 DH) Trente mille dirhams ;

- Lot N°02 : (24 000,00 DH) Vingt quatre mille dirhams ;

- Lot N°03 : (24 000,00 DH) Vingt quatre mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (750,00 DH) Sept cent cinquante dirhams ;

- Lot N°02 : Extension de (2) Deux lycées collégiens ;

- Lot N°03 : Extension de (4) Quatre écoles primaires. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 14/2021**

Le 02/06/2021 à 11h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de réparation des dégâts de crues survenues sur la RR104 au PK 104+000 et PK 117+700 et sur la RP1929 du PK 26+000 au PK 33+000 dans la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DH (Deux mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 137 496,00 Dirhams (Cent trente sept mille quatre cent quatre-vingt seize Dirhams et 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :
- Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	3

- Pour les entreprises non installés au Maroc :
Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4094/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
Direction Régionale de
l'Agriculture Du Souss-
Massa
Direction Provinciale de
l'Agriculture
TIZNIT
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS N°
03/2021 /DPA /TZ /SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et
moyenne entreprise
nationale)

Le Lundi 07 Juin 2021 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement hydro-agricole relatif à l'alimentation des électropompes par des champs photovoltaïques à travers la province de Tiznit, dans le cadre du plan maroc vert, répartis en 4 lots séparés :
Lot n°1 : Alimentation des électropompes par deux (02) champs photovoltaïques à travers le périmètre de plantation de Tinsighal, C.T d' Afella Ighir, cercle de Tafraout.
Lot n°2 : Alimentation des électropompes par deux (02) champs photovoltaïques à travers le périmètre de plantation de Tlat Ifghelne, C.T d'Ait Ouafka, cercle de Tafraout.
Lot n°3 : Alimentation des électropompes par un (01) champ photovoltaïque à travers le périmètre de plantation de Tachtakt, C.T Sidi Ahmed Ou Moussa, cercle d'Anezi.
Lot n°4 : Alimentation des électropompes par deux (02) champs photovoltaïques à travers le périmètre de plantation de Toullague, C.T de Sidi Ahmed Ou Moussa, cercle d'Anezi.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Lot n° 1 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams)
Lot n° 2 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams)
Lot n° 3 : 14.000,00 (Quatorze mille dirhams)
Lot n° 4 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n° 1 : 924.000,00 (Neuf cent vingt quatre mille dirhams)
Lot n° 2 : 960.000,00 (Neuf cent soixante mille dirhams)
Lot n° 3 : 696.000,00 (Six cent quatre vingt seize mille dirhams)
Lot n° 4 : 960.000,00 (Neuf cent soixante mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 4209/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
N°19/INV/2021
Le 07/06/2021 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de remplacement de salles préfabriquées aux écoles : TALNIE, AIT BARKA, MOAATAMID IBN AABAD, ASELDIA, TIMZILIT ET TIGHDUINE (En 2 Lots) :
• Lot n° 1 : Travaux de remplacement de 7 salles préfabriquées aux écoles MOAATAMID IBN AABAD et ASELDIA ;
• Lot n° 2 : Travaux de remplacement de 13 salles préfabriquées aux écoles TALNIE, AIT BARKA, TIMZILIT et TIGHDUINE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à :
• Lot n° 1 : 25 000,00 Dhs (Vingt cinq mille Dirhams) ;

• Lot n° 2 : 45 000,00 Dhs (Quarante cinq mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
• Lot n° 1 : 1 451 919,60 (Un million quatre cent cinquante et un mille neuf cent dix-neuf Dirhams 60 Cts TTC) ;
• Lot n° 2 : 2 643 092,57 (Deux millions six cent quarante-trois mille quatre-vingt-douze Dirhams 57 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et

de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants : Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.
NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME
N° 4210/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTS
N° 20/INV/2021
Le 07/06/2021 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction de 2 salles à l'unité scolaire ARMED (S/S IMLIL).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 8 000,00 Dhs (Huit mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établit par le

maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 418 425,60 DH (Quatre cent dix-huit mille quatre cent vingt-cinq Dirhams et 60 Cts TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :
• Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 5.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 4211/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 28/INV/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 02/06/2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, Sise A Angie Av Med6 Et Av Almouahidine-Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (DH TTC)
28/INV/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DE TRAVAUX DE CREATION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE -NOUVELLE GENERATION- A LA CT DE TARMIGTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	33600,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.
N°4213/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 11/CA/2021
Séance publique

Le 02/06/2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, Sise A Angie Av Med6 Et Av Almouahidine-Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale suivante :

C A N°	OBJET DE LA CONSULTATION	BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM (HT)
11/CA/2021	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE CREATION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE - NOUVELLE GENERATION - A LA CT DE TARMIGTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	1 083 000,00 DH

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les Architectes peuvent :
• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
N°4212/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER

CONSEILS-MARRAKECH

0671661918-0661868908

L'associé unique de la société dite « TOPOGRAPHIE GENERALE AFRIQUE » société à responsabilité limitée a associé unique, au capital de 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune et dont le siège social est situé à 4ème ETGE APPAT N22 RES ROUKIA N°180 BLOC A BD ABDEL-KARIM EL KHATABI GUE-LIZ MARRAKECH

AGREMENT DES CES-

SIONS

L'associé unique de la société « TOPOGRAPHIE GENERALE AFRIQUE SARL AU » donne son agrément de la cession des parts sociales intervenue entre lui même d'une côté, ET Mr YASSIR AIT MENSOUR portant CIN N° EE526435 de l'autre côté

RECAPITULATION DE LA

REPARTITION DU CAPI-

TAL SOCIAL

L'associé unique M'HAMED AIT MENSOUR constate la nouvelle répartition du capital social qui s'établit comme suit, et l'approuve sans réserve :

Mr M'HAMED AIT MENSOUR à concurrence de

CINQ CENT PARTS.....500 PART

Mr.YASSIR AIT MENSOUR à concurrence de

CINQ CENT PARTS500 PART

SOIT AU TOTAL DE MILLE PARTS ...1000 PART

CHANGEMENT DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

L'associé unique décide le changement de la forme juridique de la société « TOPOGRAPHIE GENERALE AFRIQUE SARL A AU » à « TOPOGRAPHIE GENERALE AFRIQUE SARL »

CHANGEMENT DE LA GERANCE DE LA SOCIÉTÉ

Sont nommés cogérant de la société pour une durée illimitée Mr.M'HAMED AIT MENSOUR CIN N°116306

ET Mr.YASSIR AIT MENSOUR, CIN N° EE526435

SIGNATURE SOCIALE la société sera valablement

engagée et vis avis de la banque par la signature de

Mr.M'HAMED AIT MENSOUR CIN N°116306, OU, de

Mr.YASSIR AIT MENSOUR, CIN N° EE526435

MISE EN HARMONIE ET APPROBATION DES NOUVEAU STATUTS

La société « TOPOGRAPHIE GENERALE AFRIQUE SARL A AU » et approuve les statuts de la société tels qu'ils sont mis à jour

N° 4214/PA

GEO SKY "S.A.R.L"

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 22/04/2021. Il a été établis les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

D E N O M I N A T I O N : GEO SKY "S.A.R.L"

OBJET : tenant un bureau d'études, d'enquêtes et de recherches.

LE SIEGE : CASA-BLANCA, 55 BD ZERK-TOUNI, ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:

- Mr ZAKARIA EL HANOUNE 500,00 Parts

- Mr AISSAM BEN KARIM..

500,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr ZAKARIA EL HANOUNE.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 07/05/2021

R.C.N° : 502331.

Pour extrait et mention

N° 4215/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'INTERIEUR

WILAYA REGION

CASABLANCA-SETTAT

PROVINCE DE SETTAT

CERCLE DE SETTAT

JANOUBIA

CAÏDAT DE GUISSER

COMMUNE DE GUISSER

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

MARCHE N° 05/2021

(Marché réservé à la petite et moyenne entreprise, les coopératives ou union de coopératives et les auto-entrepreneurs)

Le jeudi 03/06/2021 à 10h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS N°5 ET N°6 SIS AU LOTISSEMENT AL IKHLASS À LA COMMUNE DE GUISSER - PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante-Dix Mille dirhams (70.000,00 dhs)

- L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Deux Millions Quatre Cent Quarante-Sept Mille Quatre Cent Soixante-Dix-Huit dirhams (2 447 470,00) dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés publics de la commune de Guisser ;

• soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Il est prévu une visite des lieux le 24/05/2021 à 10h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.

- Le 02/06/2021 à 10h est fixé comme date limite de dépôt des échantillons et des fiches techniques men-

tionnés au règlement de consultation (voir art. n°17) au service technique de la commune de Guisser dans les conditions prévues à l'article 34 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de la consultation.

N° 4216/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'EQUIPEMENT, DU

TRANSPORT,

DE LA LOGISTIQUE ET

DE L'EAU

DIRECTION

PROVINCIALE

DE TAROUDANT

Avis d'Appel d'Offres

Ouvert N°09/2021

Le03juin2021 à 10 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Fourniture de panneaux métalliques pour la signalisation verticale du réseau routier de la DPETLE de Taroudant dans la Province de Taroudant(PC 2021)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 800,00dhs (Mille Huit Cent Dirhams).

- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

123660,00dhs(Cent Vingt TroisMille SixCent Soixante Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4217/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'EQUIPEMENT,

DU TRANSPORT,

DE LA LOGISTIQUE

ET DE L'EAU

DIRECTION

PROVINCIALE

DE TIZNIT

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 15/2021

Le 08/06/2021 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V

Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Étude de construction de la RP 1921 du PK 43+150 au PK 54+150 sur 11 Kms dans la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. :

<http://www.marchespublics.gov.ma>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 700,00 DH (Deux mille sept cent Dirhams).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 180 060,00 Dirhams (Cent quatre vingt mille soixante Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les bureaux d'études installés au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire en plus du dossier technique une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Agrement dans les domaines d'activité D4 et D5

- Pour les bureaux d'études non installés au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4218/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'EQUIPEMENT,

DU TRANSPORT,

DE LA LOGISTIQUE

ET DE L'EAU

DIRECTION

PROVINCIALE

DE TIZNIT

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 16/2021

Le 08/06/2021 à 11h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V

Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Étude d'élargissement, de renforcement et d'amélioration du niveau de service de la RP 1906 du PK 0+000 au PK 14+400 sur 14.4 kms (Province de Tiznit)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. :

<http://www.marchespublics.gov.ma>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2400,00 DH (Deux mille quatre cent Dirhams).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 165 864,00 Dirhams (Cent soixante cinq mille huit cent soixante quatre Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les bureaux d'études installés au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire en plus du dossier technique une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Agrement dans les domaines d'activité D4 et D5

- Pour les bureaux d'études non installés au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4219/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'EQUIPEMENT, DU

TRANSPORT,

DE LA LOGISTIQUE

ET DE L'EAU

DIRECTION

TRANSPORT,

DE LA LOGISTIQUE ET

DE L'EAU

DIRECTION

PROVINCIALE

DE TIZNIT

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 17/2021

Le 09/06/2021 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V

Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Étude de rectification et d'amélioration des caractéristiques géométriques de la RR 104 en sections discontinues entres les PK 73+000 et PK 110+000 dans la province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. :

<http://www.marchespublics.gov.ma>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 900,00 DH (Trois mille neuf cent Dirhams).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 261 000,00 Dirhams (Deux cent soixante et un mille Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les bureaux d'études installés au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire en plus du dossier technique une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Agrement dans les domaines d'activité D4 et D5

- Pour les bureaux d'études non installés au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4220/PA

Baisser de rideau de la phase aller de la Botola

La bonne opération des Verts

Suspense à tous les étages

Qui a dit qu'il fallait faire un grand match pour gagner ? Dimanche soir, en baissant de rideau de la phase aller de la Botola Pro, le spectacle et le beau jeu n'étaient vraiment pas au rendez-vous. Réussite et persévérance sont les ingrédients qui ont permis au Raja de Casablanca de l'emporter et au MAT d'arracher un point inespéré. En s'imposant sur le plus petit des scores (1-0) contre une équipe du Moghreb de Fès, vaillante mais limitée, les Verts (2èmes) ont fait la bonne opération de la soirée. Plus que deux unités les séparent désormais du leader, le WAC, qui s'est pris les pieds dans le tapis (0-0), dans le choc du week-end, sur la pelouse du Complexe Moulay Abdellah de Rabat, l'antre de l'AS FAR, troisième.

A défaut d'accrocher le wagon de tête, les protégés du Belge Sven Vandendriessche ont ainsi les dessous d'un club casablancais pour la deuxième fois en moins d'une semaine, après avoir éliminé mercredi soir, le Raja en quart de finale de la Coupe du Trône. Au vrai, les FAR, dans la position du chasseur, auraient bien aimé réduire l'écart avec les équipes de tête. Ils ont poussé fort et eu plusieurs occasions pour assouvir leur désir. Sauf qu'ils ont péché dans le dernier geste, par manque de lucidité ou de maîtrise technique. En somme, les maîtres mots de la soirée. Les six équipes en lice ont fait preuve d'un déchet technique monstrueux.

Compréhensible à l'issue du nul arraché dans les dernières secondes par le Moghreb de Tétouan (12ème) sur le terrain de la Renaissance sportive de Berkane (7ème), ce constat est pour le moins gênant quand il s'agit des équipes trusant les trois premières places du classement. Quelque part, ça en dit long sur le niveau technique du championnat. Les entraîneurs ont beau mettre en place toutes les stratégies du monde, l'exécution laisse souvent à désirer, à l'image de la

prestation du Raja. Offensivement, les nouvelles intentions et les circuits de passe inculqués par Lassad Chabbi sautent aux yeux. Mais les approximations techniques de ses joueurs contredisent clairement ses plans.

Le but refusé, à juste titre, au retour des vestiaires à Ben Malongo, par l'arbitre du match Hicham Tamsmani, après consultation de la VAR, reflétait l'une des rares combinaisons offensives réussies par les hommes du placide coach tunisien. Il a fallu attendre l'entrée de Hafidi et un délice de ballon déposé sur la tête du meilleur buteur du championnat (8 buts), le Congolais Ben Malongo (74), pour que le peuple vert pousse un grand ouf de soulagement. D'autant qu'en face, le MAS avait rangé au placard toutes velléités offensives assez tôt dans le match. Sans passer à la seconde vitesse, les Verts ont donc empoché trois précieux points dans la course au titre à la faveur d'un acharnement et d'une persévérance qui ont fini par payer. Le Wydad n'en a pas fait autant. Trop brouillons dans leurs expressions offensives, les Rouge et Blanc n'ont jamais réussi à trouver un second souffle et à changer de rythme dans une rencontre qui ne restera pas dans les annales du football national.

Celle qui a opposé le MAT à la RSB non plus. Mais les 5 dernières minutes, si. Un laps de temps pendant lequel les joueurs nous ont offert plus de sensations que durant toute la soirée. Lorsqu'à la 88ème minute, Mohamed Aziz a inscrit le premier but pour Berkane, tout le monde pensait que l'issue de la rencontre était scellée. Mais c'était sans compter sur l'égalisation de Noussair El Maimouni, deux minutes plus tard. Un final haletant semblable au retournement de situation dont a été victime l'Olympique de Safi, samedi. En moins de deux minutes (89ème et 90ème), Demba Camara sur penalty pour son premier doublé (18') puis Salaheddine Bahi ont sorti le MCO d'un véritable



traquenard qui s'est transformé en succès mérité (3-2). Il permet aux hommes de Bernard Casoni de rester à portée d'une qualification africaine. L'OCZ continue, pour sa part, de naviguer dans le ventre mou du classement. Mais seulement trois unités devant le premier reléguable, le Rapide Club Oued Zem.

Dans une situation très inconfortable, et malgré des frayeurs dans les dernières minutes du temps réglementaire, le RCOZ s'est offert une grande bouffée d'oxygène en s'imposant (3-2) contre la lanterne rouge, la Renaissance de Zemama. Le DHJ peut en dire autant. Grâce à une réalisation toute en force du surpuissant

attaquant kényan Masoud Juma Choka, le DHJ prend un peu de distance sur les bas-fonds du classement. Son adversaire, le Hassania d'Agadir (4ème) a, quant à lui, perdu une occasion en or de mettre la pression sur les équipes qui forment le podium. A cause d'une inconstance chronique, le FUS de Rabat (8ème) et le Chabab de Mohammédia (11ème) ne semblent pas avoir d'aspiration particulière dans ce championnat autre que le maintien, comme en témoigne leur match nul (0-0). Enfin, rappelons que vendredi soir, l'Itihad de Tanger (5ème) a repris des couleurs en disposant du Youssoufia de Berrechid (2-0).

Chady Chaabi

Le stade municipal d'Essaouira baptisé du nom de feu Abdelkhalek Louzani

Le Conseil communal d'Essaouira vient de rendre hommage à l'ancien sélectionneur national, feu Abdelkhalek Louzani, décédé en février dernier dans la cité des alizés, et ce en décidant d'accoler le nom de ce grand technicien du ballon rond au stade municipal de la cité des alizés.

En effet, les membres du conseil, réunis vendredi en session ordinaire au titre du mois de mai, ont approuvé un point inscrit à l'ordre du jour de cette réunion, qui prévoyait de rebaptiser ce stade qui porte désormais le nom de "Stade municipal Abdelkhalek Louzani".

Une initiative louable du conseil communal de la cité des alizés, qui intervient en signe de reconnaissance de la grande contribution de ce technicien national au service du football national, en tant que joueur mais aussi en tant qu'entraîneur et sélectionneur.

Décédé à l'âge de 76 ans, feu Louzani a dirigé l'équipe nationale en 1993, ainsi que plusieurs clubs marocains, à l'instar du Moghreb de Tétouan, du Kawkab de Marrakech, de l'Olympique de Khouribga, de la Jeunesse sportive d'Al Massira, du CODM de Meknès et du KAC de Kénitra.

Le défunt a également remporté plusieurs sacres, dont le double Coupe-Championnat avec le Kawkab de Marrakech en 1992 et une Coupe arabe avec l'Olympique de Khouribga en 1996, en Jordanie.

Feu Louzani avait entamé une expérience professionnelle à l'étranger en Belgique avec le club d'Anderlecht, avant de rejoindre, par la suite, la formation et l'entraînement en tant qu'entraîneur adjoint au club belge de Charleroi.

Zverev reprend de la hauteur à Madrid

Après trois semaines de Roland-Garros (30 mai-13 juin), Alexander Zverev a repris de la hauteur à Madrid en remportant son premier Masters 1000 depuis trois ans, son quatrième au total, en renversant l'Italien Matteo Berrettini (N.10) dimanche.

Sérieusement bousculé pendant un set et demi, le N.6 mondial a fini par venir à bout de Berrettini 6-7 (8/10), 6-4, 6-3 après un face-à-face de 2h40 min.

Si Zverev (24 ans) avait triomphé au Masters de fin d'année réunissant les huit meilleurs joueurs de la saison en 2018, puis atteint sa première finale en Grand Chelem à l'US Open en septembre dernier, il ne s'était plus imposé en Masters 1000 depuis sa victoire à Madrid il y a trois ans.

La saison précédente, le grand Allemand (1,98 m) avait été titré à Rome et à Montréal.

Mais il restait sur trois défaites en finale dans cette catégorie de tournois la plus importante après ceux du Grand Chelem, à Rome en 2018, à Shanghai en 2019, et à Paris

en 2020. "C'est génial, en particulier après avoir perdu les trois dernières finales que j'ai jouées en Masters 1000. Je veux profiter de cette victoire", a commenté Zverev.

Son succès sur la terre battue madrilène vient aussi donner des couleurs à sa tournée sur ocre, jusque-là bien terne avec des éliminations dès les huitièmes de finale à Monte-Carlo (par Goffin), puis en quarts de finale à Munich (par Ivashka). "Pour bien jouer à Roland-Garros, il faut bien jouer pendant la saison sur terre battue. En ce sens, c'est important pour moi", a-t-il considéré.

Dans la "Caja Magica", toit fermé à cause de la pluie ce dimanche, "Sascha" a enchaîné trois victoires sur des joueurs du Top 10 en quatre jours. Dans l'ordre, Rafael Nadal (6-4, 6-4), incontestablement le plus effrayant d'entre eux sur terre battue, et Dominic Thiem (N.4, 6-3, 6-4), en faisant parler la poudre au service et en coup droit, puis pour finir Berrettini, pour la première fois en finale en Masters 1000, à 25 ans.

Mais si Zverev s'était hissé en finale sans laisser échapper le moindre set, il a dû batailler pendant plus de deux heures et demie dimanche soir.

Au bout d'une première manche extrêmement disputée, où Berrettini a breaké le premier (4-3) mais a été immédiatement repris (4-4), les deux joueurs se sont départagés au jeu décisif.

Si l'Italien, alors redoutablement percutant avec son coup droit (22 coups gagnants sur ses 32 au total) et plus enclin à monter au filet, s'est rapidement échappé 5 points à 0, sa soudaine passivité a permis à l'Allemand de revenir à 5-5. Le N.10 mondial a toutefois réussi à virer en tête, à sa quatrième balle de set, après 70 minutes de jeu, en profitant d'une double faute de Zverev. Ce dernier s'était lui procuré une occasion d'empocher le premier set deux points plus tôt.

Avec trois jeux blancs au service pour entamer le deuxième, un premier titre en Masters 1000 semblait à portée de Berrettini. Mais

"Sascha" a tenu bon et s'est fait progressivement plus menaçant quand l'Italien s'est mis à commettre davantage de fautes. C'est d'ailleurs aussi sur une double faute, sa seule du match, qu'il a concédé un break décisif à 4 jeux partout.

Berrettini a fini par payer ses trop nombreuses fautes directes - cinquante au total, contre 28 à Zverev - dans la troisième manche. Deux breaks, un premier à 2-2 après un gros raté en coup droit, et un dernier à 5-3, ont offert le titre à son adversaire allemand.

Zverev remporte ainsi son deuxième trophée de la saison après Acapulco (Mexique) en mars, le quinzième de sa carrière au total.

Berrettini, qui restait sur un succès à Belgrade il y a deux semaines, voit lui sa série de huit victoires d'affilée prendre fin.

Après Madrid, direction Rome immédiatement pour tous les deux, la dernière étape majeure avant Roland-Garros.

Zverev pourrait de nouveau y croiser le roi Nadal en quarts de finale.

Sport

Le Real acculé au nul contre Séville, le titre toujours possible ?

Le Real Madrid a arraché le nul 2-2 sur le fil contre le Séville FC dimanche pour la 35e journée de Liga et s'accroche à la 2e place à deux points du leader, l'Atlético Madrid (77 points), tenu en échec la veille à Barcelone (0-0). Une décision arbitrale a-t-elle décidé du futur champion de Liga ? A un quart d'heure du terme, à la 76e minute, l'arbitre consulte la vidéo pour un penalty clair et net sur Karim Benzema après un accrochage avec le gardien sévillan Yassin Bounou dans la surface andalouse. Mais Juan Martínez Munuera décide d'accorder un penalty à Séville pour une main d'Eder Militao dans sa surface quelques secondes avant la contre-attaque fulgurante de Benzema. L'ancien du Barça Ivan Rakitic s'est chargé de la transformer croyant sceller la victoire... C'était sans compter sur cette frappe insérée de Toni Kroos détournée par Eden Hazard dans les arrêts de jeu (90e+4) de cette fin de match complètement folle, pour permettre au Real d'arracher le nul et de croire encore en ses chances de défendre sa couronne nationale. Auparavant, les hommes de Zinedine Zidane avaient cédé sur un but de Fernando, qui avait ouvert le score après une intelligente remise de la tête de Rakitic (22e), puis Marco Asensio avait égalisé quelques se-

condes après son entrée en jeu à la place de Luka Modric (67e). "Je ne comprends pas. S'il y a main, il y a en effet main de Militao mais il y a aussi main de Séville. Ce que m'a dit l'arbitre ne m'a pas convaincu. Normalement, je ne parle jamais de cela, mais aujourd'hui je suis un peu en colère", a fustigé Zidane en conférence de presse d'après-match, après avoir été discuter avec l'arbitre au coup de sifflet final. Malgré ce nul in extremis, les Madrilènes ont bien perdu deux points : après le nul entre l'Atlético et le Barça la veille au Camp Nou (0-0), ils avaient l'occasion de reprendre les rênes du championnat au bénéfice du goal-average en cas de victoire. C'est raté. A trois journées de la fin, le Real pointe ainsi à la 3e place de Liga à trois points de l'Atlético (77 pts), et à un petit point du Barça (2e, 75 pts). Mais la dynamique défavorable, le moral entamé et les défaillances affichées par ses hommes n'inquiètent pas Zidane. "On est contents de notre match, même si on méritait mieux. Notre deuxième période a été très bonne. Maintenant, ça ne dépend plus de nous (pour le titre, NDLR), mais on va se battre jusqu'à la fin. Les sensations sont bonnes", a assuré "ZZ". Pourtant, le rideau de la "Maison blanche", privé de sa charnière habituelle Sergio Ramos - Raphaël Varane (blessés tous les



deux), a montré des signes de fébrilité, notamment sur le premier but. Éliminé mercredi en demi-finale de Ligue des champions par Chelsea (1-1, 2-0), le Real a enchaîné une deuxième rencontre sans victoire, mais a prolongé sa série à 15 matches sans défaite en Liga et continue de croire fort en ses chances de titre... malgré l'effrayante perspective d'une première saison vierge de tout titre pour "Zizou". Dominé et privé de ballons à l'entame de la partie, le Real a pourtant eu des occasions de revenir plus tôt : Modric, Kroos

et Casemiro ont utilisé de frappes longue distance, et Vinicius a aussi eu sa chance dès le retour des vestiaires... Mais personne n'a trouvé le cadre, jusqu'à ce but d'Asensio, qui a profité d'un contre joué en deux temps pour tromper Yassin Bounou au premier poteau (67e). Un peu comme l'avait fait Karim Benzema dès la 12e minute, en remportant son duel avec l'ex-Girondin Jules Koundé pour tromper le portier marocain au premier poteau de la tête... avant que son but ne soit annulé pour une position de hors-jeu préalable d'Alvaro

Odrozola.

Séville a sans doute dit adieu à ses espoirs de titre ce dimanche, et pointe toujours à la 4e place du classement à six points de l'Atlético. "Maintenant, on est déçus, mais on ne va pas baisser les bras. On va essayer de prolonger un peu ce rêve", a promis Julen Lopetegui après le match. Après ce week-end de statu quo, où les positions des quatre favoris sont restées figées, il reste trois matches de championnat pour décider du sort de cette passionnante fin de saison en Liga.

L'AC Milan assomme une Juventus au bord du vide

L'AC Milan a assommé la Juventus Turin (3-0) pour éjecter les Bianconeri (5e) du Top 4 qualificatif pour la prochaine Ligue des champions, dans une soirée assombrie par la sortie sur blessure de Zlatan Ibrahimovic à quelques semaines de l'Euro. Le président turinois Andrea Agnelli, tête basse dans les tribunes du Juventus Stadium, risque désormais vraiment de ne pas participer à cette C1 qu'il rêve de remplacer par la Super Ligue. Sa Juve, appliquée en première mi-temps mais en panne de confiance, a été dépassée par l'enthousiasme milanais. Brahim Diaz, le titulaire qu'on n'attendait pas, et Ante Rebic, entré à la place de "Ibra", touché au genou gauche, ont donné un avantage logique aux Rossoneri sur deux buts magnifiques (45+1e et 78e). Le défenseur Fikayo Tomori en a mis un troisième qui peut avoir son importance puisque en Italie les équipes, en cas d'égalité de points, sont départagées par la différence particulière.

Or, avec ce 3-0, Milan fait mieux que le 3-1 de la Juve à l'aller à San Siro. Milan s'est même offert le luxe de rater un penalty en seconde période. Avec ses nombreux duels engagés et son intensité, ce choc a bien eu l'allure d'une rencontre de Ligue des champions comme les deux équipes espèrent en revivre la saison prochaine. Mais la Juventus s'est illustrée par un manque d'idées dans les vingt derniers mètres et une rare maladresse, incapable d'attraper le cadre. Et quand le gardien milanais Gianluigi Donnarumma manquait sa

sortie aérienne sur corner, son capitaine chez les Azzurri et adversaire du soir Giorgio Chiellini mettait de peu sa tête à côté (30e). Milan est peu à peu monté en puissance et a logiquement ouvert la marque juste avant la pause: Brahim Diaz a justifié sa titularisation dans l'entrejeu en trouvant la lucarne en profitant d'une sortie ratée de Szczesny (45+1e). Le gardien bianconero s'est rattrapé en détournant le penalty de Frank Kessié (58e) accordé pour une main de Chiellini. Mais il ne pouvait rien ensuite sur le bijou de Rebic ni sur la tête de Tomori. La Juventus tentera bien de réduire le score en fin de match mais Paolo Dybala frappait de nouveau à côté, à l'image de la soirée noire des Turinois (90+2e). "Quand tu perds 3-0 un match aussi important, cela veut dire qu'il y a beaucoup de choses qui n'ont pas fonctionné", a reconnu l'entraîneur Andrea Pirlo, excluant toute démission: "Il reste trois matches, je vais continuer à faire mon travail tant que je peux". Car la bataille est loin d'être terminée pour l'attribution des trois autres billets pour la C1, afin d'accompagner le champion l'Inter Milan. "Une victoire contre un rival direct, à ce moment-là du championnat, c'est très important. Mais il reste des matches, il va encore falloir lutter", a souligné l'entraîneur rosso Stefano Pioli, qui s'est voulu aussi rassurant sur la blessure de "Ibra".

Milan (3e) rejoint à la deuxième place l'Atalanta (2e), deux équipes qui s'expliqueront



en face à face lors de l'ultime round. Naples (4e) pointe à deux longueurs de ce duo et la Juve désormais à trois avec encore l'Inter à rencontrer (37e journée). La dynamique parle ces temps-ci pour les Bergamasques, facilement vainqueurs chez le relégué (19e) Parme (5-2), et pour les Napolitains, eux aussi faciles vainqueurs samedi contre La Spezia (4-1). "Il manque deux semaines, il peut se passer encore beaucoup de choses", a toutefois relati-

visé l'entraîneur Gian Piero Gasperini.

La chaleur est aussi intense dans le bas du classement pour éviter d'accompagner Parme et Crotone en Serie B. Torino a pris un point important à Vérone (1-1) et Cagliari est sorti vainqueur du duel bouillant pour le maintien contre Benevento. Les Sardes sont allés gagner 3-1 en Campanie et prennent la 16e place avec quatre points d'avance sur leur adversaire du jour qui reste 18e et premier reléguable.